

La Conférence Impériale ne serait qu'un piège des Unionistes pour sauver les Tories du Canada

Telle est l'opinion qu'on a dans la capitale du projet d'une réunion des ministres des Colonies à Londres, à cette époque-ci

SIR ROBERT BORDEN EST REVENU DESAPPOINTE DE SA TOURNÉE POUR LE SERVICE NATIONAL — QUE VEUT DONC FAIRE SIR SAM HUGHES ?

Sir Adam Beck déclare la guerre au Nord-Canadien. — Les préférences de M. "Bob" Rogers pour les compagnies privées

CE QU'IL FAUT PENSER DE L'ATTITUDE DE M. STANFIELD

De tous les points du pays et de l'empire, Sir Wilfrid et Lady Laurier reçoivent les vœux des citoyens éminents

(Du correspondant du "Canada")

Ottawa, 26 — Il est beaucoup question ici du projet annoncé récemment par Lloyd-George de convoquer à Londres prochainement, vers la fin de janvier, les ministres des colonies, en vue, dit-on, de discuter les mesures à prendre pour mieux poursuivre les hostilités. Or, si vous voulez m'en croire ce projet cache une habile manœuvre des unionistes, qui ont Bonar Law pour chef et les tories d'Ottawa pour suivants. Vous n'ignorez pas que les unionistes anglais et les tories canadiens s'entendent "comme larrons en foire" et ceux-là ont imaginé ce truc pour éviter à ceux-ci d'appeler au peuple.

Vous avez dû voir dans les journaux inspirés que l'intention du gouvernement serait de faire nommer une délégation canadienne composée des deux partis, afin de prendre part aux délibérations de la conférence. D'aucuns ont pensé que le gouvernement faisait-là acte de courtoisie en offrant au parti libéral de prendre part à cette réunion. Pourtant, telle n'est pas l'idée de derrière la tête de nos ministres. Croyant qu'ils ne réussiraient pas à amener le parti libéral à former un cabinet de coalition, ils ont pensé de faire jouer les grosses influences et c'est pour mieux réussir qu'ils veulent amener à Londres les chefs libéraux.

Il devient oiseux de dire que le gouvernement Borden est dans une position des plus embarrassantes : c'est au point qu'il ne sait vraiment quoi faire; ainsi, il hésite à convoquer le parlement et d'autre part il éprouvera tous les moyens pour ne pas en appeler au peuple. C'est pourquoi il a songé à faire convoquer à Londres les hommes les plus en vue des deux partis, pour que les grosses influences anglaises incitent les chefs du parti libéral à consentir à une prolongation du terme du parlement, au moins pour une autre année.

Voyons quel autre objet pourraient avoir en vue les autorités impériales en convoquant nos hommes publics. La poursuite des hostilités? Mais le Canada, par la voix du premier ministre, s'est engagé à la soutenir jusqu'au bout; pas besoin alors d'avoir sur ce point l'avis des ministres anglais. Les mesures d'après-guerre? Mais il y a la commission inter-parlementaire dont Sir George Foster fait partie et qui s'occupe de trouver les moyens de faire face aux problèmes de l'après-guerre.

Non, ces conférences impériales ne sont convoquées qu'en vue de faire croire aux "coloniaux" combien on les estime et en flattant ainsi leur vanité, pour mieux les faire consentir à des entailles à leur autonomie qu'on n'oserait leur arracher.

En somme, quel cas fera-t-on de l'opinion des députés coloniaux, si cette opinion n'est pas celle de ceux qui dirigent l'empire? Il faut avoir assisté aux autres conférences impériales pour se rendre compte à quelles influences dangereuses les députés sont soumis. Le parti libéral ne saurait consentir à participer à cette nouvelle manœuvre des unionistes. Ce serait trop faire le petit jeu de "Bob" Rogers et compagnie. Une conférence impériale ne ferait que contribuer à laisser plus longtemps à la direction des affaires du pays le gouvernement néfaste qui y préside. Et le peuple serait le premier à protester; il en aurait bien le droit.

Sir Robert Borden et son acolyte, M. R. B. Bennett, sont revenus de leur tournée en faveur du service national et si j'en crois ce qu'on dit ici de ce voyage, c'est encore la province de Québec qui a le mieux accueilli ces missionnaires nouveau genre.

Montréal et Québec ont fait au premier ministre un bon accueil, mais les nouvelles qui nous arrivent de l'Ouest et même de Toronto ne sont pas aussi encourageantes pour les voyageurs.

Dans l'Ouest, quel qu'en disent les dépêches publiées dans les journaux, Sir Robert et M. Bennett ont été reçus avec courtoisie et rien de plus. Aucune des réunions n'a été marquée de réceptions enthousiastes. A Toronto, même, tous deux ont été reçus froidement. On a mal interprété ici le fait que les ouvriers de Montréal ne paraissent pas favorables à l'enregistrement national; pourtant les ouvriers de Winnipeg, où l'hon. M. Rogers a ses électeurs, se sont aussi catégoriquement déclarés opposés au système du gouvernement. D'ailleurs, les dépêches reçues ici aujourd'hui nous confirment cette nouvelle. C'est l'opinion des ouvriers manitobains que le service d'enregistrement national est un achèvement vers la conscription.

Si on cherche à deviner ce que le gouvernement Borden a en vue avec ce système on le trouvera difficilement. On demande à tout le monde de s'enregistrer, toutefois on n'impose aucune sanction à ceux qui

refuseront de le faire; qu'est-ce à dire? D'aucuns croient que le gouvernement voudrait bien imposer le service obligatoire, mais qu'il n'en a pas le courage, appréhendant de dures représailles de la part de l'électorat, au cas où il serait forcé de venir devant lui.

Sir Sam Hughes vient de prononcer à Lindsay un discours en faveur de la conscription; or, les déclarations qu'il a faites ne sont pas sans causer beaucoup d'ennui à ses anciens collègues. On se demande à quel motif l'ex-ministre a obéi en dénonçant ainsi le service national, juste au moment où Sir Robert vient de l'expliquer à tout le pays et à la veille de commencer l'enregistrement. Il est évident que Sir Sam Hughes a quelque arrière-pensée; ce serait, selon lui, un moyen d'embarrasser le gouvernement dont il a été chassé de si cavalière façon.

Sir Adam Beck, le fameux ministre ontarien millionnaire, vient de dénoncer à S.-Catharines, ses anciens amis du Nord Canadien, comme de vulgaires cabaleurs parlementaires et pour débarrasser les parlements tant fédéral que provinciaux il préconise la nationalisation de leur chemin de fer.

Dans son discours Sir Adam déclarait: "Je fais partie du parlement. J'ai vu ici les cabaleurs à l'oeuvre. Leurs tactiques et leurs méthodes sont telles qu'on a honte de faire partie de la législature et sur l'autorité de M. R. B. Bennett et de M. W. F. Nickle, députés aux Communes, je puis affirmer que les promoteurs et les cabaleurs parlementaires du type des gens du Nord-Canadien sont une disgrâce pour la vie publique."

Comme on le voit Sir Adam n'est pas tendre pour les puissants amis de Sir Robert Borden; que va dire ce dernier?

L'hon. "Bob" Rogers vient à son tour de déplaire à Sir Adam. Il s'agissait récemment d'adopter les contrats de l'éclairage aux bâties du parlement. Sir Adam Beck qui est président de la Commission Hydro-électrique de l'Ontario fit d'instantes démarches auprès du ministre fédéral pour faire adjoindre à une compagnie contrôlée par les autorités provinciales cet important contrat; mais ce fut en vain; "Bob" Rogers préféra l'adjoindre à une compagnie privée d'Ottawa, qui charge beaucoup plus cher. Le Citizen, journal conservateur, n'est pas sans remarquer que l'hon. Rogers a commis là un autre impair et dit qu'"en plaçant le pouvoir dans les mains de chefs comme M. Rogers le peuple canadien a, sans y penser, donné un grand coup en faveur de l'éducation politique. Le pays commence à y voir clair."

Il est évident que "Bob" Rogers s'inquiète peu de l'intérêt public. Il a des amitiés à cultiver avant tout.

La démission de M. Stanfield, questeur (whip) conservateur, à la Chambre des Communes, parce qu'on n'a pas voulu lui accorder le patronage qu'il sollicitait, fait bien voir où en est rendu le parti conservateur.

Pendant que toutes les énergies parlementaires ne devraient tendre qu'à rendre plus efficace notre participation à la guerre, il se trouve dans le parti conservateur un homme de la plus haute importance—puisqu'on lui confie la direction des forces ministérielles au parlement qui se révolte parce qu'on ne lui accorde pas la faveur qu'il demande.

Quand on songe qu'il fut un temps où Sir Robert dénonçait avec tant de vigueur, le patronage, on ne peut trop s'amuser de voir aujourd'hui un de ses partis, sans dévoués l'abandonner parce qu'il n'a pas sa part de patronage comme tout le monde. Quelle moralité politique ils ont ces faux bonshommes!

L'époque des fêtes de Noël et du premier de l'an, est l'occasion, chaque année, pour un grand nombre d'admirateurs de Sir Wilfrid Laurier, de lui exprimer leurs bons souhaits et leurs vœux. Mais jamais, peut-être, l'illustre chef de parti libéral et sa digne épouse, n'auront reçu autant de témoignages d'estime et d'admiration que cette année.

De tous les points du pays et de l'empire il arrive chaque jour à notre chef et à Lady Laurier des lettres, des cartes, des cadencés qui attestent de quelle popularité ils jouissent tous deux. Jamais, semble-t-il, Sir Wilfrid Laurier n'aura eu autant d'emprise sur le coeur des Canadiens. On sent que l'attachement de notre peuple et de ses hommes éminents, devient de plus en plus étroit. On sent qu'on désire avec plus d'intensité que jamais qu'il reprenne la direction des affaires du pays, comme si le temps d'épreuve que notre pays traverse avait contribué à mieux faire apprécier la grande autorité d'homme d'Etat et les grandes vertus du patriote que la majorité du pays veut revoir au sommet. Jamais Laurier n'aura paru plus grand au peuple canadien.

SUR LA LISTE NOIRE ANGLAISE

PRES DE DEUX MILLE DESIGNATIONS DE MAISONS ENNEMIES Y SONT AJOUTEES.

Londres, 26. — Le "Journal Officiel" publie aujourd'hui une nouvelle liste de "maisons considérées comme ennemies ou comme jouant vis-à-vis de l'ennemi le rôle de personnes interposées". En exécution du décret du 27 septembre 1914 et de la loi du 4 avril 1915 le commerce est interdit avec ces maisons.

La nouvelle liste publiée aujourd'hui remplit douze pages du "Journal Officiel" et comprend près de deux mille désignations de maisons ennemies ou interposées. Elle annule la précédente qui avait été publiée dans les numéros du 6 et du 26 août du "Journal Officiel". Les noms qui n'y figurent plus doivent être considérés comme ayant été rayés à partir d'aujourd'hui.

Les maisons figurant dans la liste nouvelle sont classées par pays de résidence à savoir :

Afrique.—Libéria, Maroc, est-africain portugais, ouest-africain portugais, Guinée portugaise, Fernando-Po, Rio-Muni.

Amérique.—Argentine, Uruguay, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Equateur, Paraguay, Pérou, Porto-Rico, Etats-Unis d'Amérique, Venezuela.

Asie.—Japon, Indes orientales néerlandaises, Perse, Iles Philippines.

Europe.—Danemark, Espagne, Grèce, Islande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède.

LA NOTE AUX BELLIGERANTS

L'INTERET, LA DIGNITE ET LA SAUVEGARDE DE LA FRANCE LUI INTERDISENT TOUTE NEGOCIATION.

Paris, 21. — La commission des affaires étrangères de la Chambre des députés s'est réunie au palais Bourbon sous la présidence de M. Georges Leygues, député du Lot-et-Garonne et a examiné la note adressée par les Etats-Unis aux belligérants. La commission a conclu que la France ne peut pas accepter le terrain de discussion offert par la note, ajoutant que son intérêt, sa dignité et sa sauvegarde lui ordonnent de décliner toute négociation. La commission a de plus chargé des délégués de s'entretenir avec M. Briand à ce sujet.

UNE PETITION DE REFUGIES

Dijon, 25. — Une pétition, couverte de signatures de 25,000 réfugiés des régions envahies et demandant au gouvernement de continuer la lutte jusqu'à la victoire, vient d'être transmise à Paris.

LES NOUVELLES MARITIMES

L'ANGLETERRE EN DEFEND LA PUBLICATION

New-York, 26. — Les nouvelles reçues dans les milieux maritimes indiquent que la campagne sous-marine allemande s'est étendue tellement et est devenue si destructive qu'elle devient plus sérieuse que jamais pour les alliés.

Le gouvernement anglais vendredi soir a promulgué un ordre défendant de publier aucune nouvelle relative aux mouvements de bateaux anglais, autres que celles relatives aux accidents. Tous les agents de navigation à New-York ont reçu l'ordre de ne plus annoncer les départs de bateaux.

MAGNIFIQUE DON A LA FRANCE

Paris, 26. — Le "Herald" de Paris, annonce que M. Frank J. Gould vient de donner 500,000 francs pour reconstruire une église protestante anglaise à Maisons-Laffitte. Dans cette localité, se trouve une importante colonie anglo-américaine, qui est occupée dans les écoles de courses.

LE GENERAL JOFFRE SERA CREE MARECHAL DE FRANCE

C'EST LA DECISION QUE VIENT DE PRENDRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.—UN DECRET SERA BIENTOT SOUMIS AU PARLEMENT

Paris, 26. — Le gouvernement a décidé d'élever le général Joffre à la dignité de maréchal de France en reconnaissance de ses éminents services rendus à son pays. Un décret à cet effet sera soumis le plus tôt possible au parlement pour sa ratification.

LE MARECHAL JOFFRE



Le Gouvernement français vient de décider d'élever au maréchal l'illustre homme de guerre qui a fait l'admiration du monde.

Le maréchalat est le grade le plus élevé conféré à un officier général. Ce titre se rencontre dans les premiers temps de la monarchie. Il s'est appliqué d'abord à un officier supérieur placé sous les ordres du connétable ou du général en chef, et que l'on nommait maréchal de l'host ou de l'armée, maréchal de camp. Les maréchaux de camp de l'armée du roi étaient appelés maréchaux de France, pour les distinguer des maréchaux des autres seigneurs féodaux. Les maréchaux de France furent bientôt élevés au-dessus des autres maréchaux de camp, et acquirent une importance de plus en plus grande, surtout après la suppression de la dignité de connétable en 1626. Depuis cette époque, la dignité de maréchal de France est la plus élevée de l'armée. Le bâton de maréchal est la marque distinctive de cette dignité. Avant François Ier, les fonctions de maréchal étaient temporaires. Ce prince nomma le premier des maréchaux à vie, et en fixa le nombre à quatre. Ce nombre a beaucoup varié depuis; il y en eut jusqu'à vingt sous Louis XIV. Napoléon Ier changea ce titre pour celui de maréchal d'empire qui est analogue à maréchal de France. Dix-huit furent créés en 1804.

EN FAVEUR DE LA PAIX

LES PAYS SCANDINAVES ET LA HOLLANDE PREPARERAIENT UNE NOTE POUR LA PAIX.

Berlin, 26.—Le "Tageblatt", de Berne annonce que les gouvernements scandinaves se réuniraient incessamment en conférence dans le but de faire des propositions communes en vue de la paix. "La Gazette de Zurich" dit que la Hollande publiera probablement une note semblable à celle de la Suisse.

NOUVEAU MINISTRE DE GUERRE AUTRICHIEN

LE GENERAL RITTER A ETE REMPLACE PAR LE FELD-MARECHAL VON SCHLEYER.

Berlin, 26. — D'après une information de la "Gazette de Voss", le général Ritter von Kirbatin, ministre de la guerre d'Autriche-Hongrie, a été remplacé par le feld-maréchal von Schleyer.

AMERICAIN MORT POUR LA FRANCE

M. HOWARD LINES, DIPLOME DU HARVARD, EST MORT EN ARGONNE.

Paris, 26. — M. Howard Lines, diplômé de l'école de droit de Harvard, fils du docteur E. H. Lines de Paris, vient de mourir en Argonne d'une pneumonie aiguë. Il s'était engagé dans le corps américain d'ambulances et avait contracté sa maladie en service aux tranchées.

LES BOCHES ONT PEUR DE LA GRANDE OFFENSIVE EN 1917

Londres, 26. — Les journaux allemands montrent avec clarté que les hommes d'Etat des pouvoirs centraux ne croient pas au fond du coeur les préparations prodigieuses que l'Allemagne fait en vue d'un effort suprême au printemps se soient arrêtés le moins du monde.

Le correspondant militaire de la "Gazette de Francfort", qui soutient que toutes les opérations dans l'Ouest servent à préparer l'offensive des alliés à l'acceptation de leurs propositions de paix, car ils n'indiquent pas que

VIOLENTES CRITIQUES DE MAXIMILIEN HARDEN

Berne, 5 décembre, (par courrier). — Maximilien Harden publie dans la "Zukunft", du 2 décembre, un article de trente-deux pages où il distribue ses critiques aux personnalités et aux objets les plus divers.

Tout d'abord, Harden s'applique à ridiculiser Helfferich en portant sur le vice-chancelier une appréciation méprisante. Puis il fonce sur M. de Jagow qu'il présente comme un pauvre petit être faible, médiocre et pas le moins du monde qualifié pour remplir le poste de ministre des affaires étrangères. Un passage digne d'être remarqué dans l'article de Harden est celui où il dit qu'à la fin de juillet 1914, von Jagow et le ministre des affaires étrangères étaient complètement

réduites à exécuter les ordres donnés par les chefs militaires. Harden lâche alors ses victimes allemandes et il passe en revue la vie de François-Joseph.

Après avoir fait l'éloge de quelques-unes des qualités du défunt empereur, "Bismarck avait présenté François-Joseph comme un homme respectable, mais, dit Harden, ce fut une des nombreuses erreurs que Bismarck fit au cours de sa carrière." Harden fait alors une revue rapide de la carrière impériale du chef de la double monarchie. Il le montre coeur froid, volontier déloyal, sans pitié et cruel. L'article tout entier du célèbre polémiste est singulièrement audacieux et il est surprenant que Harden se soit aventuré à le publier, encore plus surprenant d'ailleurs que la censure allemande n'ait pas confisqué la "Zukunft".

LE LT RHEAUME S'EST DONNE BIEN DE LA PEINE POUR ECHAPPER A LA POLICE

L'officier faussaire s'impose une grosse corvée pour enfin tomber dans les bras des agents.

Québec, 22. — L'arrestation du falsificateur présumé Charlie Rheaume, alias Young, alias Smith, lieutenant dans le 167ème bataillon expéditionnaire de Québec, ne peut être mise en doute maintenant; pincé à Bordeaux, France, comme il descendait du paquebot "Espagne", sur lequel il s'était embarqué à New-York le 12 de ce mois pour fuir la justice du Canada et des Etats-Unis, Rheaume sera ramené à Québec, tout probablement dans trois semaines, pour répondre à l'accusation d'avoir falsifié plusieurs banques, en se servant de chèques du département de la milice.

L'arrestation de Rheaume a été faite après près d'un mois d'actives recherches et aujourd'hui, si le faussaire présumé est confiné, on peut attribuer la chose en grande partie au département de la police de Québec, qui, avec son excellente organisation, ses moyens de communication et son service d'information, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, a pu suivre, du commencement à la fin, les allées et venues, jusque dans les coins les plus recules, de celui que la justice attend avec impatience.

Le détective Lauréat Lacasse, du bureau des détectives, qui dirige le chef Tom Walsh avec tant d'habileté, a été ce qui n'a pu appeler le principal acteur dans cette chasse à l'homme.

L'organisation pour amener l'arrestation de Rheaume, était aussi complète, aussi efficace qu'elle pouvait l'être sous les circonstances. Rien n'a été épargné. Dès que le détective Lacasse quittait Québec pour commencer son travail de recherches, le chef des détectives Tom Walsh se concertait avec le chef Emile Trudel se mettaient en communication avec les principales organisations policières du pays, entr'autres Montréal et Toronto, puis avec New-York qui était immédiatement prévenu.

Le détective Lacasse partit de Québec, le 22 novembre, soit le jour même où les fraudes de Rheaume étaient découvertes. En partant d'ici, le détective Lacasse se rendit à Trois-Rivières pour surveiller le passage des navires de chemin de fer, espérant trouver celui que l'on recherchait.

Comme on le disait dans le temps, Rheaume avait arrangé son programme autrement. Redoutant qu'on le surveillerait aux gares de chemins de fer, il s'était d'abord rendu à St-Charles de Bellechasse où demeurent ses parents, puis de là se faisait conduire en voiture de paroisse à paroisse, pour gagner les lignes et traverser la frontière.

Le détective Lacasse revenait à Québec et le 23, dans la soirée il s'embarqua pour Montréal où le 24, soit le lendemain, il apprenait que Rheaume était descendu la veille au Viger, où il s'était enregistré sous son vrai nom, mais il ne croulait pas longtemps à cet endroit. En effet, le détective Lacasse apprenait le même jour, que Rheaume était parti pour New-York. Le détective Lacasse demeura quelques jours à Montréal, dans l'attente que le fuyard reviendrait, mais ce n'était pas un des "articles" du programme de Rheaume.

Pendant que Rheaume gagnait les Etats-Unis, le détective Lacasse avec plusieurs détectives de la Métropole, que le chef Camille avait mis à sa disposition fouillèrent toute la ville, les hôtels, les cafés, les théâtres, les maisons de pension, mais on ne trouva aucune trace du fugitif, si ce n'est qu'on apprit par une lettre qu'il avait adressée à une jeune fille de la rue St-Denis, une de ses amies, qu'il était rendu dans la grande métropole américaine.

Lacasse poursuivit son travail plus loins; en possession de cette information, il prenait le train pour New-York, où il arrivait bientôt et après s'être mis en quête d'information, il apprenait que Rheaume se retirait au No 421, avenue Lexington, dans une maison de pension, connue sous le nom de "Belfort Hotel". Cette maison de pension était à quelques pas seulement du bureau des détectives. Rheaume dès son arrivée à New-York, s'était rendu chez son oncle M. Alphonse Rheaume, lieutenant des détectives, qui l'amena visiter le poste, où il lui présenta une vingtaine de détectives. Dans le temps l'oncle du dé-

légat fait actuellement à la classe ouvrière et surtout à la classe pauvre. Le gouvernement fédéral, dit-il, est de toute évidence en compagnie intime avec les trustards et les exploités. Il a fait semblant de prendre une initiative qui, à la fin du compte n'aboutira jamais à rien dans le seul but d'empêcher les autres corps publics de prendre une initiative pratique.

Il fut un évêché de Montréal, M. Jos. Ward, pour déclarer en plein conseil ces mémorables paroles: "Si l'on trouve que la nourriture est trop chère, qu'on n'en achète pas."

Ceci revient à dire: Si vous ne pouvez vivre, crevez!

C'est une solution très simple au problème du coût de la vie, mais il appartenait à un évêché de Montréal de la trouver.

Le délégué Bodard s'est déclaré fortement en faveur de la campagne inaugurée par le Canada pour le boycottage de l'achat des dindes durant le temps des fêtes. Il a fait à ce sujet une active propagande et il espère que ses camarades du conseil en feront autant. C'est en usant de semblables moyens qu'on pourra forcer les spéculateurs de vie humaine à rendre gorge.

Le délégué Grimaud a suggéré qu'un mouvement général de protestation soit fait de la réception de la lettre et on ne savait pas où il était allé.

Rheaume était disparu le 27 novembre et c'est le 29 que son oncle rencontra le détective Lacasse à qui il apprenait la chose et lui faisait part de la lettre.

Le détective Lacasse, après des recherches très actives, ramassa une foule d'autres informations qui le menèrent sur une nouvelle piste. Rheaume en partant de New-York, s'était dirigé de nouveau vers Montréal. Le détective Lacasse le suivit, le fila et le 6 décembre il arrivait à Montréal, où cette fois il apprend que le falsificateur présumé est parti pour Toronto, où le détective de Québec se dirige sans retard.

En arrivant dans la ville-reine, il rencontra d'abord l'inspecteur Kennedy qui, informé par le chef de la police, et le chef des détectives de Québec, mit à la disposition du détective Lacasse dix hommes, dont deux spécialement, pour l'accompagner dans tous les districts de la ville.

Comme à Montréal, les fouilles se poursuivirent activement. Rheaume était suivi, épia, ses moindres mouvements ne pouvaient échapper à la police. On le retraçait partout, par des lettres qu'il avait expédiées à Montréal et mises à la poste dans différents districts.

Ces lettres desquelles arrivaient à Montréal étaient immédiatement portées à la connaissance des autorités policières, qui, à leur tour, par télégrammes informaient le détective Lacasse et ceux qui l'assistaient qu'une lettre venait d'être reçue portant le timbre de tel district postal dans la ville de Toronto.

Le 14, le détective Lacasse, certain que son homme n'était pas à Toronto, qu'il en était parti, décida de revenir à Montréal, mais à peine venait-il d'arriver dans la métropole, qu'il était informé que Rheaume était retourné à Toronto, puis par la suite, apprit qu'il avait pris le chemin de New-York, où le 11 il fut localisé; le détective Lacasse en fut informé, il envoya immédiatement une dépêche au chef des détectives de New-York, le temps de s'embarquer à bord d'un paquebot, l'"Espagne", pour prendre la mer.

Les autorités cependant, étaient au fait de la chose et des mesures furent prises, pour qu'à son arrivée à Bordeaux, on l'arrêtât, ce qui fut fait, avec le résultat que l'on sait.

Il est juste de dire que, à partir du premier jour où on confia la tâche difficile de poursuivre Rheaume, le détective Lacasse ne perdit pas son homme de vue; celui-ci ne lui a échappé une heure. Partout où il a passé, on l'a retracé jusqu'au moment de son départ pour New-York, et c'est ce qui prouve une fois de plus l'organisation efficace de notre département de police affilié à ceux des autres villes, par la bonne entente et la coopération.

Nous avons dit brièvement ces jours derniers que les sommes d'argent que l'on reproche à Rheaume, d'avoir obtenues frauduleusement, avaient été saisies pour la plupart. Il est intéressant de connaître aujourd'hui comment la chose a été faite. Sur un télégramme du colonel H. J. Grassett, de la police de Toronto, le détective Tom Walsh, de cette ville était informé que Rheaume avait déposé une somme de \$900 à la banque Royale, bureau de Toronto.

Le détective Walsh immédiatement en informa les directeurs de la succursale de Québec qui, à leur tour, prenaient des procédures pour faire saisir cette somme.

Le comité municipal devra d'abord faire rapport au ministre du Travail qui lui-même nommera un commissaire ayant mission d'établir le bien fondé des réclamations.

Le rapport de l'enquêteur devra ensuite être retourné aux autorités fédérales qui, après l'avoir étudié, le soumettront au gouvernement provincial qui, alors, mais alors seulement, pourra ordonner telles mesures qu'il jugera à propos pour remédier aux abus.

Dans l'attente, nombre de familles ouvrières auront eu à plaindre le temps de crever de faim, et c'est contre qu'il y a plusieurs délégués du Conseil des Métiers se sont énergiquement élevés hier soir.

Le commissaire Ainey a tenu hier à déclarer que les explications qu'il avait données à ce sujet lui avaient été fournies par le bureau de législation municipale.

En réponse au délégué Francis J. Ainey cite les noms de ceux qui composent le bureau d'enquête municipale sur le coût de la vie. Ce sont MM. Ainey, président; René Bausset, assistant-greffier; Dr Boucher, du bureau d'hygiène, et Biron, inspecteur des marchés.

Le président, Foster et les délégués Francis, Mathieu, Wall, Grimaud, Gascon, Béland, Ménard, Garthier et Bodard ont successivement pris la parole sur la question.

Le délégué Mathieu a synthétisé en une couple de phrases lapidaires la

LES ALLIES REPONDONT A L'ALLEMAGNE DANS UNE QUINZAINE DE JOURS

La réponse sera basée sur les discours de Lloyd-George, Briand, Sonnino et autres hommes d'Etat de l'Entente.

LA REPONSE A L'ALLEMAGNE SERA BIEN-TOT ENVOYEE

Londres, 23. — L'intérêt principal, ici, concernant la note du président Wilson aux belligérants et aux neutres sur la possibilité pour les belligérants de définir leurs conditions, se concentre maintenant sur la réception du document par les puissances du centre. Les premières nouvelles reçues ici d'Allemagne concernant la note sont à l'effet que celle-ci a été reçue avec enthousiasme, ce qui n'est pas en Angleterre. La discussion est si grande ici, sur la forme de la réponse probable de l'Angleterre, que l'on porte peu d'attention sur l'attitude des puissances du centre.

La note continue de capter l'intérêt ici. La seule parallèle dans les relations anglo-américaines en regard avec la sensation causée ici, est le message du président Cleveland du Venezuela et les deux documents ont, dit-on, créé la même impression. On dit dans les cercles officiels ici que la politique des Alliés de l'Entente envers les offres allemandes ne sera pas changée par l'apparition soudaine du président Wilson comme participant aux événements.

Les hommes publics anglais refusent généralement de faire des déclarations devant être publiées, concernant la note du président Wilson et les membres du gouvernement ne peuvent le faire sans violer la coutume officielle.

FRANZ BOPP NE MANQUAIT PAS D'ARGENT POUR AGIR

Il révèle, à un contre-interrogatoire, l'existence d'un "fonds de guerre secret"

IL ACHETAIT AUSSI DU MATERIEL QU'IL ENVOYAIT EN ALLEMAGNE

San Francisco, 22. — Les menées pour l'Allemagne", répondit le consul allemand à San Francisco durant la guerre ont été mises à jour aujourd'hui dans la Cour de district des Etats-Unis par le contre-interrogatoire du consul général allemand Franz Bopp, accusé avec six autres, de conspiration pour violer la neutralité américaine en entravant l'expédition de munitions de guerre à l'Angleterre et à ses alliés.

Bopp a admis l'existence d'un "fonds de guerre secret" du consul allemand s'élevant à plus de \$100,000. Une partie de cet argent, dit-il, vint de l'ambassade allemande à Washington. John Preston, avocat du district des Etats-Unis, s'efforça de démontrer que les conspirations étaient financées sur une gigantesque échelle. Il a demandé à Bopp si son fonds de guerre n'a jamais atteint \$1,000,000. Bopp dit qu'en.

"Nous dépensions l'argent pour acheter du caoutchouc et du nickel pour l'Allemagne", répondit le consul. "Nous envoyons ces matériaux par l'entremise des pays neutres."

On n'a pas révélé les autres usages de l'argent. Tandis que Preston questionnait Bopp sur un fonds si énorme, le consul s'écria: "Le consul anglais a bien des millions ici!"

"Quelle est votre attitude sur le torpillage des navires à passagers, transportant des munitions pour les Alliés?" demanda Preston.

"Je n'ai pas crié lorsque j'ai vu de la destruction de ces navires", répond Bopp.

Preston s'efforça mais sans succès à faire admettre au témoin que l'envoi d'espions au Canada constituait une expédition militaire. Finalement la Cour fit cesser ce genre de questions et Preston renouvela ses efforts pour démontrer que l'emploi de Smith comme espion était que dynamitarde était absurde.

Le doyen de l'abbaye de Westminster parle en termes amers de la paix Wilson. — Les assaillants et les défenseurs de l'humanité ne peuvent avoir le même objet en vue.

Londres, 25. — Le doyen de Westminster, le révérend Herbert Edward Ryle, a dit dans son sermon à l'abbaye aujourd'hui: "C'est notre résolution, Dieu nous aidant, de détruire le brigandage militaire en Europe, de recouvrer la liberté et les foyers des contrées dévastées, d'obtenir pour ces peuples une réparation méritée et pour l'humanité des garanties sûres contre un renouvellement des horreurs actuelles."

"C'est vrai que le président des Etats-Unis, après deux ans d'études de la question et d'innombrables étonnements, semble croire que l'objet des deux groupes de belligérants est le même. Il sait que l'Allemagne refuse l'arbitrage, décline une conférence et rejette toute ouverture qui empêcherait la guerre de continuer. Il sait que ses compatriotes ont répandu l'argent à flots pour assister les débris outragés et destitués du petit peuple belge, dont les droits, garantis par les traités, ont été violés, et dont la frontière a été envahie avant que la guerre ne fut déclarée. Il sait que les Allemands ont violé les conventions de la Haye que le peuple américain tient à faire respecter."

"Il connaît tous les détails des atrocités organisées relatés après de minutieuses enquêtes. Il connaît les torpillages de vaisseaux passagers non armés tels que le "Lusitania" et l'"Arnia", sans avertissements. Il connaît l'assassinat du capitaine Fryatt, les déportations nocturnes des Belges et des Français emmenés en esclavage. Il connaît les conviencés

LE VATICAN ADEIRA LES FAMILLES DES DISPARUS

Le correspondant du "Petit Journal" obtient cette promesse du Pape. — Le Saint-Père s'intéresse beaucoup à cette grande oeuvre.

Paris, 22. — Le correspondant du "Petit Journal" à Rome écrit ce qui suit:

J'ai pu voir M. Aristide Prat, député, au moment où il partait visiter Tivoli. Il avait passé toute la journée d'hier, très occupé, pour coordonner les efforts italiens semblables à ceux qui se font en France par l'Union des familles de disparus.

Le résultat en est surtout remarquable en ce qui concerne la haute autorité morale du pape et du Vatican, toute acquise à l'oeuvre que préside M. Prat.

Le député de Versailles m'a dit en présence de votre confrère toulousain, M. Victor Lespine, de "L'Express du Midi", et d'un membre du bureau de l'Union des familles de disparus:

"J'ai obtenu une audience spéciale du Saint-Père, auquel j'ai exposé en détail le but de l'Union, qui groupe au bas mot cent mille personnes."

"Le Saint-Père m'a écouté avec la

LA POLITIQUE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN

La consolidation de l'Autriche au moyen des relations économiques entre les deux Etats et l'Allemagne.

LA NUTRITION DU PEUPLE

Vienne, via Londres, 22. — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir au sujet de la politique du nouveau ministère:

"Ce gouvernement prend la direction des affaires en un temps sérieux, et l'office est pris avec un sentiment de grande responsabilité. Sa première mesure sera la restauration de toutes les conditions constitutionnelles et la création de conditions nécessaires pour ce but et pour le rassemblement du parlement."

"Parmi ses affaires urgentes, se trouve la conclusion d'un traité entre les deux états constituant la mo-

M. SAUVÉ DEMISSIONNERAIT COMME CHEF DE L'OPPOSITION

C'est le rumeur qui courait hier à Québec. — Il convoquera les chefs conservateurs en janvier

Québec, 21. — Il a été question de la démission de M. Sauvé comme chef de l'opposition à la chambre, cet après-midi. Un journal de Québec, ayant relaté aujourd'hui l'incident quasi-tragique qui a suivi le vote de MM. Gault et Tansey sur la commission du tramway, au cours duquel M. Sauvé aurait menacé M. Gault d'arguments frappants, déclarait que la mesure était comble et que, découragé de l'abandon dans lequel il se trouve, le chef de l'opposition allait abandonner son poste. M. Sauvé a dit en chambre cet après-midi qu'en raison précisément de la publication de cette nouvelle il ne démissionnerait pas.

Comme question de fait, M. Sauvé a rappelé à plusieurs journalistes ce qu'il avait déjà dit à la Chambre que son rôle de chef de l'opposition n'était que passer et qu'en janvier, il allait convoquer les chefs conservateurs pour régler définitivement le cas. Le député des Deux-Montagnes n'entend pas jouer ce rôle ingrat pour les beaux yeux de quelques partisans muets qui l'entourent. M. Sauvé est parti ce soir pour retourner chez lui, nous dit-on, étant donné que la prorogation a lieu demain après-midi et que la Chambre a terminé son travail.

Le bill des licences a été présenté au Conseil Législatif à la séance qui a eu lieu ce soir quelques instants avant minuit. On l'a adopté en première lecture.

REQUETE MONSTRE EN FAVEUR DE LA BELGIQUE

Tout le peuple américain se lève pour protester contre les déportations belges par l'Allemagne. — La requête sera envoyée au président.

New-York, 20. — Elihu Root annonce ce soir qu'une pétition signée par des personnes importantes dans le pays demandant au président des Etats-Unis "d'user de toute son influence contre la déportation des Belges par le gouvernement allemand", sera envoyée demain à Washington. Voici la pétition:

"En tant que le premier magistrat d'un pays a droit de connaître les sentiments du peuple, nous, par les présentes, requérons le président des Etats-Unis d'user de toute son influence contre la déportation des Belges par le gouvernement allemand."

"Et nous désirons spécialement que celle qui soit la manière qu'il jugera la meilleure, des mesures soient prises pour joindre ce pays aux nations neutres du continent américain dans un protesté déterminé contre ce retour au barbarisme dans la guerre, qui ne peut être considéré par le monde civilisé sans indignation."

Un délégué fait ce soir connaître la pétition: "C'est une réponse à l'appel du président pour la voix du peuple. Presque toutes les villes du pays ont envoyé les noms des hommes éminents. Des Juges de la Cour Suprême

des divers Etats joints aux identités et aux réformateurs; des évêques, des archevêques et personnalités en vue de clergé unies aux sceptiques; des présidents de chemins de fer avec des chefs ouvriers; des manufacturiers avec des hommes de lettres; des banquiers et hommes d'affaires avec des peintres et des sculpteurs; des laboratoires; des pacifistes avec des officiers en retraite de l'armée et de la marine; des démocrates avec des républicains; tous ont une égale ferveur pour appuyer le président dans ses efforts pour sauver la Belgique. Des corps publics entiers ont signé la pétition. Des hommes d'Etats ont envoyé des lettres spéciales."

LA TERREUR DE L'ASTHME se présente comme un voluer la nuit, avec ses terribles étouffements, enlevant la respiration à ses victimes. Tout soulagement semble impossible tant que l'on n'a pas essayé cette remarquable préparation, le remède du Dr J. D. Kellogg pour l'asthme. Le soulagement ne se fait pas attendre. Alors on éprouve du plaisir à vivre, et si l'on continue le remède la maladie est atteinte dans sa racine. N'acceptez pas d'imitation.

LE COÛT DE LA VIE ET LES REVENDICATIONS OUVRIERES

Intéressante discussion à ce sujet hier soir, au Conseil des Métiers et du Travail. — Un délégué appuie la campagne du "Canada" sur le boycottage des dindes.

A la séance d'hier soir le Conseil des Métiers et du Travail a enregistré une énergique protestation contre l'exploitation systématique à laquelle le peuple est soumis de la part des spéculateurs et des gouvernements.

Le débat s'est élevé à propos d'un article du rapport du comité exécutif priant le gouvernement fédéral d'émettre un ordre en conseil pour que les spéculateurs sur les denrées alimentaires seraient tenus criminellement responsables des abus commis au détriment du consommateur, et lui demandant en même temps de prendre les mesures nécessaires pour réagir contre les abus et ramener le coût de la vie à son état normal.

Le rapport qui contient plusieurs autres clauses suggestives a été soumis par le délégué Mathieu.

Le commissaire Ainey a présenté à l'assemblée, donne les explications sur le fonctionnement de la composition du comité municipal chargé de faire enquête sur le coût de la vie. Il s'agit de visiter les entrepôts frigorifiques et de faire ensuite un tableau du volume de denrées qu'ils contiennent et des prix payés à date comparés avec les périodes correspondantes des années dernières. C'est un travail considérable qui demande la coopération de tous les intéressés.

M. Ainey souligne ici avec une visible ironie les rouages compliqués susceptibles d'amener, en fin de compte, un résultat pratique.

LE CANADA.— MONTREAL, JEUDI, 28 DECEMBRE 1916.

Le comité municipal devra d'abord faire rapport au ministre du Travail qui lui-même nommera un commissaire ayant mission d'établir le bien fondé des réclamations.

Le rapport de l'enquêteur devra ensuite être retourné aux autorités fédérales qui, après l'avoir étudié, le soumettront au gouvernement provincial qui, alors, mais alors seulement, pourra ordonner telles mesures qu'il jugera à propos pour remédier aux abus.

Dans l'attente, nombre de familles ouvrières auront eu à plaindre le temps de crever de faim, et c'est contre qu'il y a plusieurs délégués du Conseil des Métiers se sont énergiquement élevés hier soir.

Le commissaire Ainey a tenu hier à déclarer que les explications qu'il avait données à ce sujet lui avaient été fournies par le bureau de législation municipale.

En réponse au délégué Francis J. Ainey cite les noms de ceux qui composent le bureau d'enquête municipale sur le coût de la vie. Ce sont MM. Ainey, président; René Bausset, assistant-greffier; Dr Boucher, du bureau d'hygiène, et Biron, inspecteur des marchés.

Le président, Foster et les délégués Francis, Mathieu, Wall, Grimaud, Gascon, Béland, Ménard, Garthier et Bodard ont successivement pris la parole sur la question.

Le délégué Mathieu a synthétisé en une couple de phrases lapidaires la

LA PAIX ACTUELLEMENT NE SERAIT QU'UN ARMISTICE

Le doyen de l'abbaye de Westminster parle en termes amers de la paix Wilson. — Les assaillants et les défenseurs de l'humanité ne peuvent avoir le même objet en vue.

Londres, 25. — Le doyen de Westminster, le révérend Herbert Edward Ryle, a dit dans son sermon à l'abbaye aujourd'hui: "C'est notre résolution, Dieu nous aidant, de détruire le brigandage militaire en Europe, de recouvrer la liberté et les foyers des contrées dévastées, d'obtenir pour ces peuples une réparation méritée et pour l'humanité des garanties sûres contre un renouvellement des horreurs actuelles."

"C'est vrai que le président des Etats-Unis, après deux ans d'études de la question et d'innombrables étonnements, semble croire que l'objet des deux groupes de belligérants est le même. Il sait que l'Allemagne refuse l'arbitrage, décline une conférence et rejette toute ouverture qui empêcherait la guerre de continuer. Il sait que ses compatriotes ont répandu l'argent à flots pour assister les débris outragés et destitués du petit peuple belge, dont les droits, garantis par les traités, ont été violés, et dont la frontière a été envahie avant que la guerre ne fut déclarée. Il sait que les Allemands ont violé les conventions de la Haye que le peuple américain tient à faire respecter."

"Il connaît tous les détails des atrocités organisées relatés après de minutieuses enquêtes. Il connaît les torpillages de vaisseaux passagers non armés tels que le "Lusitania" et l'"Arnia", sans avertissements. Il connaît l'assassinat du capitaine Fryatt, les déportations nocturnes des Belges et des Français emmenés en esclavage. Il connaît les conviencés

allemandes dans les massacres du peuple arménien. Et cependant il est d'opinion que les nations, qui sont léguées pour désarmer ce mal infernal du militarisme prussien, ont le même objet en vue que ceux qui ont perpétré des crimes historiques."

"Le président Wilson, soit dans un égarement mental, a envoyé la mauvaise note, ou il se méprend entièrement sur la situation européenne."

"Ces choses sont sombres et noires. Rien qu'à y penser le jour de Noël, on est secoué de frissons. Il y a-t-il quelqu'un qui pense qu'une paix serait honorable qui considérerait les assaillants et les défenseurs de l'humanité comme ayant le même objet en vue? Quel genre d'unité d'objet vous attendez-vous entre des loups et des chiens bergers devant des lambeaux de viande?"

"Une paix basée sur de telles hypothèses ne serait qu'un armistice donnant à un ennemi épuisé le temps voulu pour se réorganiser avant de renouveler sa passion insatiable pour l'hégémonie du monde et la destruction de ses rivaux par une guerre sauvage."

Les Poudres de Miller pour les Vers sont un agréable remède pour les enfants qui souffrent des vers; ils les prendront sans objection. Si les directions sont suivies, ce remède ne peut faire tort à l'enfant le plus délicat, car il n'entre rien de dangereux dans sa composition. Ces poudres chasseront promptement les vers et rendront la santé aux petits patients dont la vitalité a été attaquée par ces vilains parasites.

LA DEFAITE ALLEMANDE

DEVANT VERDUN — AVEUX SUCCESSIFS

Les Allemands voulaient enlever Verdun en huit jours. Des prisonniers du 98^e régiment d'infanterie ont rapporté un propos du kronprinz à ses troupes durant le mois de février : "Mes amis, il nous faut prendre Verdun. Il faut qu'à la fin de février tout soit terminé. L'empereur viendra passer une grande revue sur la place de Verdun et la paix sera signée." L'empereur ne tarda pas à arriver. Il s'écriait : "Nous allons prendre Verdun, cœur de la France, et quand nous l'aurons pris, la France se mettra à genoux."

Toujours mal renseignée, l'Allemagne escomptait notre lassitude. Nous ne résisterions pas à cette preuve décisive de son irrésistible supériorité, et le "parti pacifiste" que la propagande boche essaye par tous les moyens d'entretenir dans les profondeurs de chacun des pays alliés saurait bien contraindre la France à une paix séparée.

L'accumulation des moyens matériels allemands était formidable. Le 21 février, à 4 heures 45, quand l'infanterie, qui attendait à pied d'œuvre, s'élança sur nos ouvrages broyés par un bombardement sans exemple, la Germanie juregit le triomphe certain et d'une rapidité foudroyante.

Après quatre jours, pourtant, nos lignes, qui avaient fléchi jusqu'à menacer de rompre, tenaient tout de même. Le 25, dans la soirée, le général de Castellana, chef d'état-major général, conformément aux instructions du général Joffre, donna sur place au général Pétain le commandement des troupes de la région fortifiée de Verdun. Et le 28 février, la terrible attaque était calée.

Le front allemand dessinait sur la rive droite (région des attaques principales) une ligne qui, durant quatre mois, n'allait plus varier de quelques cent mètres.

Nous étions garés, et eux immobilisés. Mais nous étions, les uns et les autres, obligés de regarder le monde entier à continuer.

La bataille de Verdun, de cette date, devient une bataille d'opinion. Elle se continue pour des raisons qui ne sont pas essentiellement militaires. L'univers fait cercle et veut savoir qui, de la France ou de l'Allemagne, dans ce enclos, touchera des épaules la terre. Les Allemands, ayant si fort prophétisé qu'ils prendraient Verdun, ne peuvent plus s'en dédire ; et pour nous, qui pourrions nous en vanter, il faut tout aussi favorablement sur la rive gauche, l'abandon de la ville serait une inacceptable diminution morale.

En conséquence, nous restons sur les deux rives. L'Allemagne y fait ses dernières attaques, engageant tour à tour l'une ou l'autre épaule pour faire pression et obtenir le passage. Mais l'empereur, averti par sa première déception, prend une précaution, fait un sensible retrait. "L'armée française, déclare-t-il, meurt lentement devant Verdun." Et de toutes parts, les Allemands déclarent qu'ils attaquent devant Verdun "pour user l'armée française."

Les combats se succèdent presque quotidiens, et d'immenses proportions. Le 9 mars, bataille générale sur les deux rives sans résultat pour les Allemands ; le 10 et 11 avril, nouvelle grande bataille au 23 mai, notre magnifique réaction sur Douaumont et notre reprise momentanée du fort. Le haut commandement allemand, qui ne peut pas produire de gains réels, fait dire qu'il a pour objectif "d'épuiser à Verdun toute la puissance de l'armée française afin d'empêcher la réalisation du plan d'offensive des alliés au printemps."

Cependant cette offensive des alliés s'organise. Les Allemands, qui vent déjà se préoccuper d'y faire face. Jusque-là, ils nourrissent la bataille de Verdun avec des divisions tirées de leurs réserves occidentales ou des secteurs calmes de France, ou bien même de Serbie, de Russie. Ce n'est plus possible. Le kronprinz est réduit aux forces de son commandement propre, aux forces d'entre Argonne et Meuse, et à des moyens diminués en artillerie et en munitions, car la tempête s'amasse chez les Russes, et puis chez les Anglais et les Français de la Somme. Eh bien ! il restreindra le front de ses attaques, les resserrera des carrières d'Haudromont à Vaux, mais ne s'arrêtera pas. Plus que jamais, il poussera ses malheureux soldats, car il faut aboutir et proclamer dans l'univers que l'empereur et son fils sont entrés dans Verdun. Il faut pour la Roumanie, pour le Reichstag, pour l'emprunt, conjurer le mauvais effet produit par ce qu'on appelle déjà universellement "l'échec des Allemands à Verdun".

Le 23 juin, quand ils sentent l'attaque sur la Somme imminente, les Allemands se ruent à l'assaut pour être le plus terrible de la guerre. Telle est leur confiance, qu'ils font venir des drapeaux et régiment dans des détails l'entrée à Verdun. De fait, leur bon sens porta jusqu'à Fleury, nous rejeta sur la ligne la plus rapprochée de Verdun. Succès insuffisant toutefois. Le 21 juillet, nouvelle attaque violente, quasi désespérée, avec un déploiement colossal de gaz. Elle échoue.

Dès ce moment, par ailleurs, l'offensive des alliés oblige le grand état-major allemand à retirer de l'artillerie, à l'envoyer dans la Somme ou dans l'Orient. C'est le signe indiscutable que nos ennemis renoncent à la grande offensive. Ils trouveront une nouvelle formule. Là encore nous avons un texte. Ces jours-ci (novembre 1916), on vient de prendre sur un officier allemand un vieux papier, une allocation du kronprinz au 53^e régiment (de la 50^e division), qu'il était venu passer en revue à Senon (dans le canton de Spincourt), à la fin de juillet 1915. Il leur dit : "Les Français se figurent maintenant que nous allons déserrer notre étreinte à Verdun, parce qu'ils ont enfin compris que nous leur avons fait perdre la Somme. Au contraire, ils se verront défaits, et nous leur montrerons que cela ne se passera pas ainsi."

Comparez cette formule de fin juillet avec la formule de février. Sous la vaine arrogance du ton s'étale l'aveu. L'Allemand, réduit à la défensive, ne prétend plus qu'à "ne pas déserrer l'étreinte".

Eh bien ! la déserrera. Cette 50^e division, à laquelle s'adressait ainsi le kronprinz, avait pour chef le général de l'attaque de Vaux. Elle vient d'en décimer, elle vient d'abandonner le fort, la hauteur et le plateau. Le 3 novembre dernier, dans un radio, le commandement allemand a fait connaître à l'univers qu'il avait décidé l'évacuation des forts de Douaumont et de Vaux "devenus inutiles du moment que l'attaque sur Verdun était intervenue".

Voilà l'histoire. Le graphique

de la pensée allemande sous Verdun. Peut-être aurais-je dû me borner à mettre bout à bout, en les datant, les textes que j'ai soulignés. Ils établissent d'une manière irréfutable toutes les phases de la défaite allemande. Voyez de quelle hauteur nos ennemis sont tombés. Pallier par pallier, nous suivions les espoirs successifs qu'ils fondèrent sur le sacrifice de plus de cinq cent mille de leurs soldats aux deux rives de la Meuse verdunoise.

En regard de ces impuissantes brutalités de l'Allemagne, il y aurait à faire comprendre, mois par mois, l'élasticité de la force française. Cent batailles, dont certaine coûta aux Allemands une trentaine de mille hommes, n'ont même pas pu nous empêcher d'exécuter le plan que j'ai moi-même avoué arrêté avec nos alliés. Dès le 22 mai, nos soldats avaient repris Douaumont. Le lendemain 23, au bout de trente-six heures, nous dûmes nous en retirer. Eh bien ! le soir même de ce triste jour, les généraux Mangin et Nivelle affirmaient leur volonté de recommencer, reprenaient leur préparation.

A partir du 1^{er} août, nous pressions constamment l'ennemi dans le secteur de Fleury. Le 21 septembre, nous arrivons à nous établir dans les bois Vaux-Chatrice et du Chesnois, sur la ligne d'où partira notre attaque du 24 octobre. Le 24 octobre, en quatre heures, nous arrachons aux Allemands ce que ceux-ci avaient conquis en huit mois. Cette journée demeura comme un modèle d'action offensive. C'est une preuve éclatante de la souplesse et de la puissance du génie français. Comme méthode et comme plan des troupes, c'est aussi beau que rien que l'on ait jamais vu. Le général Nivelle employa un mot bien significatif. Il disait au cours d'une libre conversation "l'éclatante de cette victoire". Cela a sens où les mathématiciens parlent d'une solution élégante, à la fois simple et ingénieuse.

Nos chefs ont profité des cruelles expériences de cette guerre. En regard de cette excellence où nous atteignons, tous les témoins constatent la diminution allemande.

Les Allemands essayent de couvrir cette diminution avec des mensonges. Pour compléter la série des textes que l'on vient de lire et qui donnent des indications sur leur psychologie, il faut noter, ce qu'ils osent dire, qu'il n'y eut pas combat, qu'ils ont évacué volontairement le secteur de Douaumont. Les forts ont été mis hors d'état de nuire."

Voulez-vous pour Douaumont le fait exact ? Le 23, vers les trois heures de l'après-midi, un de nos avions vit un incendie se déclarer dans le fort. Un coup heureux de 400 ans fait sauter un dépôt de grenades. C'était tout auprès d'un approvisionnement de benzine et d'une soute à munitions. Les Allemands se crurent d'autant plus victorieux qu'ils ont vu la première attaque du 20 mai, un bataillon allemand avait été anéanti par une explosion. Il s'était établi une légende là-dessus dans l'armée du kronprinz ; on racontait que deux ou trois mille hommes avaient été anéantis et que ne pouvant les enterrer on avait muré leurs cadavres dans un caveau. Douaumont était devenu un burg du Rhin avec ses terribles noies. L'Allemagne y avait amené ses légendes. Le vent de Lorraine balayera cette Germanie qui flotte au-dessus des hordes d'outre-Rhin. Mais le 23 octobre la garnison fut tortifiée ; elle évacua en partie le fort, jusqu'à ce que l'un de ceux qui restaient, un certain capitaine Grolious, voyant que la flamme s'apaisait, eût rappelé la garnison. Nous arrivions sur les entrefaits.

L'ennemi, en attendant de notre attaque avait surpris les Boches. Ils n'admirent pas que nous aurions l'audace d'aller jusqu'à Douaumont. Le temps leur manqua pour mettre leurs mitrailleuses en batterie. Il les mena battit à la grenade, avec des liquides enflammés ; lutte terrible dans les ténèbres de ces couloirs que nos soldats ne connaissaient pas. Sans doute on avait fait des répétitions ; on possédait des plans ; mais celui qui alluma une petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons su briser ou faire prisonnier tout ce qui s'opposait à notre loi victorieuse.

Les Allemands disent encore que ces forts n'existent plus. C'est mentir. J'interroge un témoin.

Sans doute, m'explique-t-il, les forts n'ont plus de forme extérieure ; tout ce qui est ligne géométrique a disparu, l'est ébréché ; c'est une fameuse petite lampe électrique est descendu immédiatement. Le bataillon Nicolai, du régiment colonial, perdit une cinquantaine d'hommes. Nous étions entrés 3 dans le fort à 3 h.30 ; à 6 heures, il était nettoyé.

Quant à Vaux, si les Allemands l'ont évacué, c'est qu'ils ne pouvaient pas défendre une position encerclée, et cela prouve qu'ils n'ont plus la force de tenir devant nous. A Vaux comme à Douaumont, nous avons atteint notre but, parce que nous avons

Le Canada

Montréal, Jeudi, 28 Décembre, 1916.

La session provinciale

UNE REVUE SUCCINCTE DE SES TRAVAUX.—LES MESURES ADOPTÉES ET LES PRINCIPAUX DEBATS.

La session de la Législature de Québec qui termine ses travaux cette semaine a été assez courte ; elle a duré à peine un mois et demi ; mais elle n'en a pas moins eu une très grande importance. D'abord, parce que c'est la première session d'une législature où l'opposition ne compte que quelques voix, et encore ces voix sont-elles souvent discordantes.

Ensuite, parce qu'il y a été élaboré et adopté une législation dont l'influence sera très considérable sur l'avenir de la province tant sur des sujets d'intérêt général, que sur des questions d'intérêt plus spécial, entre autres sur l'administration de la ville de Montréal.

Dès le début, la tournure qu'a prise le débat sur l'adresse a fait pressager une session d'affaires sérieuses. Les récriminations de l'opposition ont été courtes et sans écho ; la détermination du gouvernement de procéder vivement à la besogne a été attestée par le dépôt dès la première semaine de presque tous les rapports des départements, les autres étant déposés presque tout de suite après.

Et l'assemblée étant ainsi mise au courant de l'administration du gouvernement, a été prête pour entendre l'hon. M. Mitchell faire son exposé budgétaire, ce qu'il a fait le 17 novembre.

Nous avons signalé dans le temps les principaux traits de cet exposé ; le substantiel excédent de recettes de l'exercice écoulé, la plus-value des recettes constatée pour l'exercice en cours, et les crédits demandés pour le prochain exercice, celui de 1917-18.

Nos finances sont prospères, sous le ministère de Sir Lomer Gouin, et sous l'administration de l'hon. M. Mitchell ; parce que la province est prospère et que les recettes prévues au budget ont des plus-values considérables.

Ce qui permet au gouvernement de consacrer des fonds de plus en plus abondants aux services publics les plus importants ; Instruction publique, Agriculture, Colonisation, etc.

Les conditions dans lesquelles l'hon. M. Mitchell a pu négocier à New-York un emprunt de \$4,000,000 pour la voirie rurale, attestent que le crédit de la province est de tout premier ordre ; ces conditions étant meilleures que celles consenties au gouvernement fédéral, ainsi qu'aux autres provinces canadiennes ; meilleures même que celles qu'ont pu obtenir les deux pays les plus riches du monde : l'Angleterre et la France.

Le débat sur le budget n'a duré que deux séances ; il était clos le 22 novembre après un discours de M. Galt, le critique financier de l'opposition, qui s'est contenté de rester dans les généralités et de prêcher l'économie.

Le comité de l'Agriculture de l'Assemblée Législative, convoqué par l'hon. M. Caron, a tenu quelques séances très instructives pour recueillir les témoignages de négociants et de financiers sur les causes du renchérissement du coût de la vie. Restreint à un cadre limité par la constitution, la législature n'a pu étudier qu'un côté de la question et prendre acte des bonnes dispositions du ministre de l'Agriculture pour encourager l'augmentation de la production agricole par une culture intensive. Les problèmes connexes de l'accapement des denrées et des restrictions de l'exportation, qui sont du ressort du gouvernement fédéral, n'ont pu qu'y être indiqués.

Devant ce comité, ainsi que devant la Chambre, lors du vote des crédits l'hon. ministre a donné d'excellents rapports des résultats obtenus par son département dans les différentes branches de l'industrie agricole, grande culture, industrie laitière, élevage, petites industries de la ferme, etc.

Les crédits de l'Agriculture qui, il y a quelques années, n'atteignaient pas \$300,000, sont aujourd'hui de plus de \$600,000, et, au fur et à mesure que les ressources du budget le permettront, ils seront encore augmentés.

L'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail a fait adopter quelques légères modifications aux lois ouvrières, dont le fonctionnement progressif et fécond a été l'objet de commentaires flatteurs de tous ceux qui s'intéressent à cette classe intéressante de notre population.

L'hon. M. Mercier, ministre de la Colonisation, des mines et des pêcheries, a aussi fait amender quelques détails de la loi des mines. Ses efforts pour encourager la colonisation et préparer l'immigration qui suivra la conclusion de la paix, ont été très appréciés et l'on en attend les meilleurs résultats. La rapidité avec laquelle se peuplent les régions de colonisation est un témoignage de la haute valeur de son administration.

Les progrès constants de notre système d'éducation publique sous le nouveau surintendant, l'honorable M. Delage, ont fourni à l'honorable M. Décarie, Secrétaire Provincial, de qui relève ce service, l'occasion de faire applaudir par la chambre et par le peuple le magnifique résultat obtenu par la politique éducative du gouvernement Gouin.

L'Administration des Terres et Forêts du domaine public par l'hon. M. Allard, a été très favorablement appréciée ; ce département qui fournit à la province une de ses principales sources de revenus, est aujourd'hui, de l'aveu de tous, un modèle que l'on propose à l'imitation des autres provinces.

L'honorable M. Tessier a rendu compte des travaux accomplis pour la transformation de la voirie rurale avec les \$15,000,000 votés pour cette fin. Il a obtenu le plus vif succès devant la législature et devant le pays.

L'organisation du service de l'entretien des routes rurales, d'après un système de centralisation qui en assure l'efficacité et l'économie, a été déclarée parfaite, même par le chef de l'opposition, M. Sauvé, qui n'a pu s'empêcher de dire qu'"elle ne laissait rien à désirer".

Pour la continuation de cette oeuvre capitale des Bons Chemins ruraux, la législature a voté un nouveau crédit de \$2,000,000.

La province de Québec a souscrit du consentement unanime de la législature, une somme d'un million de dollars au Fonds Patriotique. Cette souscription qui atteste de la solidarité de notre population avec les volontaires qui sont allés en Europe offrir leur sang pour la liberté du monde et pour la civilisation, sans compter qu'ils y défendent aussi les meilleurs intérêts du Canada, a relevé la réputation de la province que des fanatiques d'autres provinces cherchaient à ternir.

Mais elle rendait nécessaire une augmentation correspondante de nos revenus. De là quelques remaniements de taxes qui, d'ailleurs, ne portent aucunement sur la masse du peuple.

La taxe sur les automobiles a été remaniée, les grosses voitures devant payer un impôt plus élevé, ce qui n'est que juste puisqu'elles

détériorent davantage les routes. Quelques genres d'affaires ont été taxés, principalement les amusements, les dépenses de luxe, les sports. Comme toujours, le gouvernement Gouin ne demande qu'aux riches, et ne prend que sur leurs superflus. L'ouvrier et le cultivateur, ces bases de la société puisqu'ils sont les producteurs de la richesse publique et privée, ne s'en ressentiront point.

Cédant à la pression de l'opinion publique, qui dans tous les pays belligérants et dans toutes les autres provinces du Dominion a obtenu une restriction du commerce de l'alcool, au moins pendant la guerre, le gouvernement Gouin a modifié profondément la loi des licences de la province de Québec.

La consommation de l'alcool est en somme un luxe qui, en ce temps d'économie, doit être restreint à sa plus simple expression. Sir Lomer Gouin a voulu, par la nouvelle législation, atteindre un double objet ; la tempérance des citoyens et la diminution de leurs dépenses de luxe.

La suppression du bar et de la "traite", la réduction du nombre des licences tant des débits au verre que des magasins, la diminution des heures d'ouverture des magasins, visent ces deux objets ; l'intérêt du trésor provincial n'y est pour rien ; on a simplement cherché à ne pas le priver de ses revenus habituels.

La population de la province appréciera sûrement la modération des mesures prises par le gouvernement Gouin et lui saura gré de n'avoir pas versé dans l'exagération de mesures extrêmes, dont l'efficacité est encore douteuse.

Certains intérêts privés en seront nécessairement froissés. C'est inévitable. Mais, le gouvernement devait mettre, comme il l'a fait, l'intérêt public au-dessus des intérêts particuliers.

La législation de la session comprend deux lois s'appliquant uniquement à la ville de Montréal.

La fusion des diverses commissions scolaires catholiques était demandée, depuis longtemps, par bon nombre d'intéressés. La vingtaine de commissions qui se partageaient la ville sont remplacées par une organisation centale, assistée de quatre organisations divisionnaires. Il y aura désormais : uniformité dans la taxe, uniformité dans l'enseignement, et économie considérable dans l'administration.

La Législature a, encore une fois, amendé en nombre de points la charte de la ville de Montréal, sans vouloir cependant pour le moment en enlever l'administration aux représentants élus par les contribuables.

Elle leur a, cependant, enlevé le règlement d'une question qui, depuis quelques années, alimentait les tribunaux d'enquêtes, d'injonctions, de prohibitions et de scandales. La franchise des Tramways va être étudiée et déterminée par une commission indépendante de l'hôtel de ville, où les compétences nécessaires sont réunies et de qui on peut attendre un règlement raisonnable, impartial et équitable de la question.

En terminant, ce compte rendu des travaux de la session, nous ne pouvons manquer de constater que Sir Lomer Gouin a su ajouter encore à son prestige par la manière magistrale dont il a conduit les délibérations de la législature, en sa qualité de premier ministre et que tous ses collègues y ont été à la hauteur de leur réputation d'administrateurs et d'orateurs distingués.

Le rôle de chef de l'opposition a été écrasant pour M. Sauvé qui, s'il est entouré de partisans muets, ne peut pas même compter sur leur vote. Nous ne sommes pas étonnés d'entendre dire qu'il songe à démissionner en ayant assez de cette tâche si ingrate.

C'est affaire entre lui et ses amis.

L'achat du Québec - Saguenay

UN GROUPE DE SPECULATEURS A L'ASSAUT DU TRESOR FEDERAL

On nous apprend d'Ottawa que le gouvernement Borden va être assiégré par les intéressés pour obtenir des conditions plus favorables pour eux dans le règlement de l'indemnité à payer pour le Québec-Saguenay.

L'achat de cette ligne, dont le gouvernement n'avait que faire, est, en lui-même, un scandale bien conditionné.

Il avait soulevé de telles protestations dans tout le pays que Sir Robert Borden a été obligé de l'entourer de certaines sauvegardes, qui en devaient limiter l'extravagance. On avait décidé que l'on paierait aux ayants droits la valeur actuelle de la voie, en calculant les frais à encourir pour la terminer et en déduisant ces frais de la valeur du chemin de fer une fois complété.

Or, il paraît que, pour compléter le chemin, il faudrait dépenser \$7,000,000, de sorte que, sur le crédit de \$9,000,000 affecté à cette opération, il ne resterait pour les propriétaires du Québec-Saguenay que \$2,000,000.

Evidemment, c'est insuffisant pour l'appétit du groupe Québec-Saguenay, et l'on "travaille" le ministère pour changer la base de calcul de l'indemnité.

Nous n'avons aucune hésitation à dénoncer cette nouvelle tentative d'exploitation du trésor public, en un temps où Sir Thomas White lui-même ne parle en public que pour prêcher l'économie aux particuliers. Augmenter la somme à payer aux propriétaires du Québec-Saguenay serait un acte criminel qu'aucune raison d'intérêt public ne pourrait excuser.

On nous a dit, dans le temps, que la population desservie, ou plutôt à desservir par cette ligne demandait instamment que la ligne fut terminée et exploitée. Eh bien, cette population va obtenir ce qu'elle demandait, puisque le parlement a voté un crédit de \$9,000,000 pour cela. C'est \$9,000,000 dont le pays s'est chargé à leur avantage, ils doivent donc être satisfaits.

Quant aux porteurs d'actions et d'obligations du Québec-Saguenay, il y en a probablement quelques-uns qui sont les souscripteurs originaires de leurs titres ; mais nous croyons que la grande majorité de ces titres n'ont été payés qu'à un prix très bas. Depuis la dernière session, la valeur de ces titres a haussé à la bourse, en raison de l'accord conclu avec le gouvernement, et les porteurs actuels n'ont pas à s'en plaindre.

Dans tous les cas, nous ne pouvons comprendre comment on pourrait aujourd'hui changer les conditions d'une transaction qu'ils ont acceptée, sous prétexte qu'elle ne leur serait plus assez avantageuse, lorsque toute la transaction en elle-même, est déjà un scandaleux gaspillage des fonds publics.

Vacances

Les vacances à la Chambre des Communes, causées par les démissions, les morts et les députés qui sont à l'armée, constituent un chiffre tel qu'il pourrait affecter la majorité d'un gouvernement.

Sauf les élections partielles pour la réélection des ministres, le gouvernement n'a fait aucune depuis la

guerre ; et l'opinion qu'il vaudrait autant remplir les vacances d'un seul coup par des élections générales s'accrédite auprès du public.

Des milliers de mères peuvent témoigner de l'efficacité de l'Exterminateur de Vers de la Mère Graves, car elles savent par expérience combien il est utile.

La démission de M. Hanna

Le ministère Hearst, à Toronto, se désagrège comme celui de M. Borden

La démission de l'hon. M. Hanna, secrétaire provincial de la province d'Ontario, qui vient d'être annoncée, n'est pas sans signification.

M. Hanna était un des collègues les plus intimes et les plus influents de feu Sir James E. Whitney, qui l'avait couvert de son prestige lorsque les accusations de M. Proudfoot avaient mis le secrétaire provincial en péril de son siège.

C'est à lui que, lors des élections provinciales de 1914, le parti conservateur provincial avait dû de recueillir l'appui des votiers et une riche souscription des hoteliers de la province, pour combattre la politique de M. Rowell, laquelle comportait l'abolition du bar.

Lors du décès de Sir James Whitney, M. Hanna était désigné pour lui succéder comme premier ministre, non seulement par son ancienneté, mais par ses talents et son savoir faire politique. Mais l'influence de l'hon. Frank Cochrane, le "boss" d'Ontario, lui fit préférer un nouveau venu, M. Hearst, plus facile à contrôler, et mieux disposé, probablement, vis-à-vis l'International Nickel Co.

M. Hanna resta donc au second plan, mais, dès ce moment, il n'eut plus le même intérêt à la politique et l'on pouvait prévoir sa prochaine retraite.

Cette retraite eut pu se produire à la dernière session, où la majorité conservatrice de la législature, élue pour combattre l'abolition du bar, vota la prohibition complète. Mais à ce moment là, sa démission eut tout simplement renversé le gouvernement Hearst. N'ayant pas de rancune, il temporisa et attendit que l'agitation anti-prohibitionniste se fut un peu calmée.

L'hon. M. Hearst se ressentira, aux prochaines élections, de l'absence de M. Hanna ; mais notre confrère le *Globe* termine ses commentaires sur les changements dans le ministère provincial, par la prédiction que, après les prochaines élections générales, c'est M. W. R. Rowell qui aura à résoudre la question du maintien ou du rappel de la prohibition.

Pilules pour les troubles nerveux—L'estomac est le centre du système nerveux, et quand l'estomac suspend sa saine activité, le résultat est manifeste dans le dérangement des nerfs. Si l'on néglige le mal, la débilité nerveuse, une maladie dangereuse, peut s'en suivre. La première considération est de rendre à l'estomac son action normale et il n'y a pas pour cela de remède plus efficace que les Pilules Végétales de Parmelee Des milliers de personnes peuvent témoigner de l'efficacité de ces pilules dans les maladies nerveuses.

Responsables

En attendant que le gouvernement force les monopoles à vendre leurs produits à meilleur marché, les ménagères usent du seul remède qui est à leur portée, celui de refuser d'acheter.

Mais tout cela crée un désordre économique dont Sir Robert Borden et son ministère d'inertie sont responsables au premier chef.

Rien de plus !

Ce n'est pas au moment où il prêche partout l'économie, que le gouvernement fédéral devrait songer à accorder de nouveaux millions aux spéculateurs du Québec-Saguenay.

L'achat de cette inutile voie ferrée était déjà un lourd scandale que cette nouvelle concession porterait à son comble.

Le Remède Immédiat

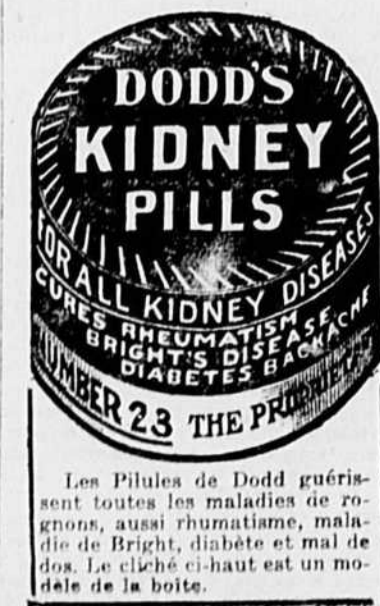
Que l'on attende de la surproduction agricole un remède lointain à la vie chère, fort bien ; et plus notre marché sera abondant, mieux cela vaudra pour tous.

Mais le remède immédiat est entre les mains du pouvoir fédéral qui persiste à ne pas l'appliquer, parce qu'il lui faudrait combattre ses meilleurs amis, les trusts et les monopoles.

Le Peuple

Les unions ouvrières approuvent hautement l'attitude prise par la presse libérale, et en particulier notre journal, contre la cherté de la vie.

Le parti conservateur est l'ami des monopoles et des trustards ; le parti libéral est le parti du peuple.



Une bombe chez les torys

LA DEMISSION DE M. STANFIELD, "WHIP" EN CHEF DES CONSERVATEURS

Une nouvelle bombe vient de faire explosion dans le camp conservateur à Ottawa. M. John Stanfield, le "whip" en chef du parti conservateur à la Chambre des Communes, où il représentait le comté de Colchester, N.-E., a donné sa démission de député.

Cette démission a été donnée en pleine assemblée de l'association conservatrice du comté de Colchester, en même temps que celle de M. Frank Stanfield, frère du député fédéral, qui représente le même comté à la législature.

La raison de ces deux démissions est identique. C'est une protestation contre l'administration de l'hon. M. Cochrane, ministre des Chemins de fer.

L'honorable M. Cochrane, qui a déjà à répondre devant le pays de ses affiliations avec l'International Nickel Company, se voit donc attaqué encore d'un autre côté, et par un député influent de son propre parti.

Au fond, c'est une question de patronage ; et peut-on s'attendre à autre chose dans un parti où le seul principe commun est la possession du pouvoir pour les avantages qu'on en peut tirer ?

A la veille de la convocation du parlement, qui devra nécessairement se réunir bientôt pour voter le budget de l'exercice 1917-1918, cette nouvelle défection d'un député conservateur a causé une profonde perturbation dans les milieux qui vivent du gouvernement à Ottawa.

Le public, d'ailleurs, n'y voit qu'une nouvelle fissure au bloc ministériel qui se désagrège déjà depuis longtemps ; la démission de M. Cochrane suivra nécessairement celle de Sir Sam Hughes et combien d'autres sont déjà indiquées à ceux qui observent !

La récente sortie de Sir Thomas White, à Toronto, qui s'indigne de ce qu'on lui prête l'intention de succéder à Sir Robert Borden, en est une nouvelle indication. Sir Thomas White s'en prend de ces rumeurs à la presse libérale ; mais ce n'est qu'une précaution oratoire : il sait bien que les rumeurs de son élévation au poste de premier ministre ont pris naissance dans la presse conservatrice de Toronto.

Et son indignation, ostensiblement dirigée contre ses adversaires politiques, s'adresse réellement à son propre parti.

Ainsi, le bloc gouvernemental continue à se effriter et la désagrégation se fait si rapidement désormais, que l'on est à se demander si le ministère Borden, même sans élections générales, pourra rester debout jusqu'à la prochaine session du parlement fédéral !

M. Sauvé et les Ecoles

UN INUTILE RETOUR SUR L'ELECTION DU 22 MAI

Il faut blâmer M. Sauvé d'avoir, de façon aussi intempestive, ramené la question des écoles d'Ontario à la législature de Québec, dans le but de réaffirmer stotement que c'est à l'exploitation d'un préjugé que Sir Lomer Gouin et son gouvernement doivent leur victoire du 22 mai dernier.

Nous avons déjà répondu à cette absurde prétention. Et d'abord, devant la presque unanimité du verdict populaire, M. Sauvé ne voit-il pas qu'il insulte au bon sens du peuple de notre province, en supposant que tout entier il a cédé à un préjugé et voté aveuglément ?

Cublie-t-il également que les divisions anglaises des villes et les comtés ruraux anglais se sont prononcés aussi éloquemment, d'une façon aussi décisive, en faveur des candidats libéraux que les autres ?

Sa prétention ne tient pas debout. Et au surplus, de quoi se plaint-il ?

N'a-t-il pas lui-même voté en faveur du bill Galipeault ? n'a-t-il pas implicitement condamné, sur cette question, l'attitude de son chef d'alors ?

Que M. Sauvé y réfléchisse : il a mauvaise grâce de chercher à imaginer des motifs à l'écrasement de son parti en mai dernier. Qu'il oublie plutôt le passé, qui n'a rien de glorieux ni d'encourageant pour lui et ses amis ; et qu'il travaille pour l'avenir.

Il peut, comme chef de l'opposition, rendre d'utiles services à la province ; mais ce n'est pas en s'attardant à de stériles regrets et à de vaines prétentions qu'il y arrivera.

Au surplus, la question d'Ontario n'a rien à gagner à être ainsi tirillée en tous sens. Dans un magnifique discours, Sir Lomer Gouin a remis les choses au point et rappelé M. Sauvé au sens de la situation.

Toute la province, tout le Dominion, applaudissent au discours du premier ministre.

PAS UN MEMBRE DE L'OPPOSITION N'ASSISTAIT A LA PROROGATION

LA LISTE DES PROJETS DE LOI A SANCTIONNER A ETE FORT LONGUE --- SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR REMERCIE LES DEPUTES AU NOM DE SA MAJESTE

(Du correspondant du "Canada")

Québec, 22 — La prorogation a eu lieu cet après-midi après une courte séance de la Chambre et du Conseil Législatif pour l'adoption de quelques bills.

La lecture des bills à sanctionner par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a été plus longue que l'an dernier, étant donné qu'il n'y avait pas eu de sanction au cours de la session.

Il n'y avait pas un membre de l'opposition à cette dernière séance de la Chambre. La plupart avaient quitté Québec, hier soir ; quelques-uns par le train d'une heure et demie, aujourd'hui.

La dernière mesure adoptée par le Conseil fut le bill des licences. Le discours du trône de la fin de la session est toujours court et concis. On n'a rien changé de cette coutume, cette année.

Après la sanction des bills, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a donné lecture de ce discours qui comporte des remerciements aux législateurs et l'expression de la confiance

qu'éprouve le représentant de Sa Majesté que cette législation contribuera à la prospérité de la province.

Sir P. E. Leblanc a ensuite remercié les députés au nom de Sa Majesté d'avoir voté les crédits nécessaires à l'administration de la chose publique, les assurant que ces crédits seront dépensés avec économie et suivant leur destination.

En terminant, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a fait des vœux pour le bonheur des membres de la Législature et demandé à la Providence de répandre ses bénédictions sur la population de la province Québec, hier soir ; quelques-uns par le train d'une heure et demie, aujourd'hui.

A cette séance de la Chambre ce matin, qui s'est terminée cet après-midi, après avoir été suspendue de une heure à deux heures et quart, des félicitations ont été votées unanimement à l'hon. A. Galipeault, président et à l'assistant président, M. le Dr Desaulniers pour la façon dont ils se sont acquittés de leurs fonctions respectives au cours de la session.

Sir Lomer Gouin se fit l'interprète de la députation et ses paroles furent chaleureusement applaudies.

PAGE FEMININE

LE PETIT NOEL D'UNE VIERGE

Dans vos petits souliers, ô vierge, qu'à votre âge On ne met déjà plus dans l'âtre au fond roussi, Bien que de peu d'hivers on ait subi l'outrage Et qu'on ait le front jeune et le cœur pur aussi;

Dans vos petits souliers que vos pieds abandonnent, Mais à quoi reste un peu de leurs contours charmants, Et de cette tiédeur que tous les oiseaux donnent Au nid qui les abrite, éveillés ou dormants;

Dans vos petits souliers dont j'ai trouvé la trace Sur la route hivernale où je m'en suis venu, Dont j'ai baisé l'empreinte, avant que je n'entrasse Dans votre cher logis de bien loin reconnu;

Dans vos petits souliers, s'ouvrant en amouillère Pour recevoir l'offrande au moins que je leur dois, J'ai glissé ce poème, échos la nuit dernière, En les frôlant un peu du baiser de mes doigts...

Et puis, furtivement, sans faire de tapage, Comme je suis venu, je m'en suis vite allé, Par le même chemin, dans le même équipage Un char fait d'une lyre et d'un rêve attelé...

Car je voyage ainsi quand je franchis l'espace Pour venir jusqu'à vous, sur les monts et les eaux; Et les fils de ma lyre y font, lorsque je passe, Un bruit harmonieux qu'écourent les oiseaux.

Au pays d'où je viens, au pays de la guerre, Ils ne m'entendraient pas murmurer votre nom... Car, si je le prononce, ils ne m'écouteront guère, Etant trop effrayés par les bruits du canon!

Mais ici, tout est calme; ici, tout les rassure; Ils ne redoutent rien, ces innocents petits, Et, sans craindre la mort, ni même la blessure, Ils sont frileusement dans les buissons blottis...

Ils savent déjà tous avant que je n'arrive, Pour m'avoir entendu les répéter souvent, Votre doux nom de vierge et celui de la rive Où m'emporte mon vol entraîné par le vent.

Et tous ils ont dû dire à l'aube qui s'éveille — Et vous pourriez le voir bientôt si vous voulez, Puisqu'en le découvrant, l'aube s'en émerveille — Ce que Noël a mis dans vos petits souliers!

DU FRESNE.

SOUVENIRS DE NOEL

Cette nuit-là, je ne dormais point, — le Réveillon n'y était pour rien — mais tant d'occupations, d'ailleurs médiocres et vaines, avaient occupé ma journée, que toutes se représentaient à mon esprit, tournaient dans ma tête, m'obsédaient, et, comme pour scander cette sorte de valse inquiétante d'oubli que je me reprochais et de recommandations que j'esquais d'enregistrer, une chanson de marche, vieille de quarante-cinq ans, revenait des lointains arcanes du souvenir, la chanson que gœuleaient les Mobiles au pas de route :

Bismarck, si tu continues, De tous tes Prussiens il n'en restera plus. Bismarck, si tu continues, De tous tes Prussiens il n'en restera plus. Bismarck ! Bismarck !

Il y avait quelque chose encore ; mais tout l'effort de ma mémoire ne me le rendait pas, et je restais à cette sorte d'invocation ou de malédiction qui scandait si agréablement la mélodie, qui était fruste, assurément, mais qui avait cette valeur d'être française et d'enlever le pas. Et puis, ne s'y mélaient-ils pas quelque mélancolie quand, à "Prussiens", se substituait "moblots" ? En fait, quelle était la véritable version ? L'aède inconnu était-il lui-même un mobile ? Cela se peut bien. Les poètes abondaient chez nous, et il y avait Jacques Normand. Toutefois, il rimait mieux.

C'est le motif de cette chanson de marche que, il me semble, Gabriel Pierné emprunta pour son étrange et unique "Nuit de Noël". C'est une composition que traverse la plus noble inspiration française, et où, pourtant, le musicien sut reconnaître et mettre en valeur ce qu'il y avait de profond et de religieux l'inspiration germanique, au temps où les églises gothiques qui se reflètent dans le Rhin abritaient des chrétiens soucieux de leurs traditions et imprégnés de civilisation latine.

C'est la veille de Noël. Dans la tranchée neigeuse où, en chantant leur chanson de marche, les mobiles sont venus s'abriter, face aux avant-postes prussiens, ils attendent, dans un sentiment de religieuse espérance, l'heure de la venue du Messie. Fête si profondément traditionnelle, si intimement mêlée aux joies et aux tristesses, que ceux-là mêmes qui affectent l'indifférence ou l'hostilité ne sont pas moins attachés par quelque sentiment sacré aux lointaines coutumes, dont chacune est porteuse de foi.

Jadis, je me souviens, dans la chapelle de Sainte-Barbe, nul ne se fut résigné à manquer la messe de l'aurore. Nous n'en connaissions guère d'autres les dimanches et fêtes, et il fallait encore nuit quand on entraînait dans la longue salle emplie d'un brouillard glacé. Ce matin-là, les yeux se tournaient d'abord vers la croix, et ensuite, bien sage, attendait, avec une impatience non dissimulée, que Roger chanât. Roger chanait le charmant ténor de l'Opéra-

Comique et de l'Opéra ; il aimait Ste-Barbe, où son fils était pensionnaire, et le jour de Noël comme le jour de la première communion, au risque d'un rhume, il daignait se faire entendre, et c'était une fête. Elle n'eût point été complète si le Noël qu'il chantait n'eût été le "Noël" d'Adam. Evidemment, ça n'est pas de la grande musique. Les gens qui s'y connaissent, les m-sieurs et les dam-s qui n'apprécient que ce qui a été conçu outre-Rhin, n'y trouvent point ces vertus d'ennui qui doivent découler comme du miel de chaque morceau mi en perce. D'ailleurs, ils savent que le morceau isolé ne compte pas, fut-il de Schubert et de Schuman, et qu'à moins d'une séance de sept heures, coupée par des saucisses à la choucroute, il n'est point de salut. C'est un goût déshonorant, soit ; mais nous aimons le "Noël" d'Adam. Je ne sais pas de qui sont les paroles ; mais, après cinquante-cinq à soixante ans, elles chantent dans mon oreille :

Minuit ! chrétiens, c'est l'heure solennelle, Où l'Homme-Dieu descendit parmi nous, Pour effacer la tâche originelle Et de son père apaiser le courroux....

(Je crois bien que c'est le texte, mais, après un demi-siècle passé...) Eh bien ! ces paroles, cette musique, cette atmosphère, c'est Noël, pour moi comme pour bien d'autres, au moins ceux de ma génération, et je ne sache point qu'à présent on ait fait, ni trouvé mieux, ni qu'aucun Noël soit aussi populaire, ni aussi émouvant. Et si c'est celui-là qui a choisi Pierné pour exprimer notre nuit de Noël, à nous autres Français, comme il a été bien inspiré !

Et puis, après que, des tranchées françaises, se sont élevées ces phrases claires et charmantes, tout ébahies du parfum de jeunesse, de la-bas, des lignes allemandes, un "Noël" s'élève à son tour, un cantique, mais sombre, harmonieux et puissant, qui évoque les casques de buffe des cavaliers de Mansfield, de Gustave-Adolphe et de Bernard de Weimar, de l'armée évangélique, dont le cardinal de Richelieu nous fit une alliée et dont les vestiges parsèment encore la Lorraine et l'Alsace. Et c'est un Noël qu'on entendrait aussi monter des villes assises au bord du Rhin et du Neckar, là où nous avons encore des amis fidèles, mémoratis des temps où ils se développaient dans la culture française... qui espèrent et qui attendent.

Et les voix réconciliées, unies dans les arabesques des musiques différentes, semblaient attester les réconciliations futures, quand l'Allemand rhénan, délivrée de la tyrannie prussienne, pourra, à la fin, cueillir, sur les bords du grand fleuve, les "Ver-gemeinnicht" qu'ont semés sous leurs pas, avec l'abolition des sergents féodaux, les commissaires et les soldats de la France républicaine et impériale.

Frédéric MASSON.

L'homme qui manifesterait dans la vie ordinaire une faible partie des qualités pratiquées dans les tranchées et les combats, serait considéré comme un être absolument exceptionnel.

CHANT DE NOEL

Le choral monstrueux et la voix héroïque

J'ai cherché, sans le retrouver, dans le déordre de ma bibliothèque, le volume des "Souvenirs" du peintre Georges Clairin, recueillis et notés par M. André Beaunier. J'aurais voulu le feuilleter une fois de plus, ce volume si vivant et si curieux, mais il a échappé à mes recherches. Qu'il porte, d'ailleurs, la page où je me serais arrêté est si nettement présente à ma mémoire ! Emouvante et pathétique, elle me semble, aujourd'hui, prendre une valeur particulière et un a-propos singulier.

C'est, en effet, une nuit de Noël qu'elle évoque, une nuit de Noël déjà lointaine, mais que les circonstances actuelles rapprochent de notre pensée. Comme aujourd'hui, en ce soir, de Noël d'il y a quarante-cinq ans, la France en armes veillait, dressée contre l'envahisseur. Comme aujourd'hui, le sol de la Patrie était foulé par le Barbare, mais ce n'était pas seulement un coin de France qu'il tenait sous son talon.

Ruée avec la violence de la surprise, avec l'avantage du nombre, avec l'apprêt de la certitude, la horde germanique d'alors avait débordé largement et couvrait une vaste portion du territoire national. Elle était orgueilleusement sa marée brutale, que notre effort héroïque, mais impuissant, n'avait pu parvenir à endiguer. Isolée, battu par le flot conquérant, Paris résistait. Sous les obus destructeurs, mutilée et affamée, la grande cité luttait sans espoir de vaincre, pour l'exemple et pour l'honneur ! Les canons de ses forts et de ses bastions répandaient fièrement aux canons ennemis. Ses avant-postes ne cédaient le terrain que pied à pied.

C'est dans une de ces tranchées avancées que nous conduit Georges Clairin, en cette nuit de Noël de la terrible Année. En capote de mobile, il est là. A côté de lui se tient un jeune homme qui est son ami le plus cher et qui, comme lui, a quitté le pinceau et la palette pour le képi et le chassepot. Ce soldat s'appelle Henri Regnault, et Henri Regnault est déjà un grand artiste. Tous deux dans l'air glacé, ils écoutent les bruits va-

cales dans un unisson discipliné, les pleurs et les utilises en vue d'un effet massif, n'est-il pas l'emblème du profond instinct organisateur de l'Allemagne, de ses qualités de méthode et de coordination savante, tandis que cette voix vibrante et libre, qui jaillit fière et consciente de sa virtuosité personnelle, ne représente-t-elle pas l'individualisme français, fait d'audace, de souplesse et d'inspiration ?

Dialogue significatif que ce salut échangé, il y a un demi-siècle, entre les tranchées françaises et allemandes, en cette nuit de lointain Noël, et qui résume, en un épisode émouvant, l'irréductible opposition des deux races ennemies ! L'antique que-elle s'est ravivée avec une violence nouvelle et nous en écoutons les échos tragiques. Ils remplissent le monde de leur rumeur formidable. Dans cette lutte gigantesque, la France a retrouvé une merveilleuse jeunesse. Au plus rude choc de la ruée allemande, elle a opposé une barrière infranchissable. Elle a résisté à une des plus prodigieuses tentatives militaires qui eussent jamais été essayées. Elle a subi l'assaut de la force et de la haine, mais le monstrueux choral où grondait toutes les fureurs de la barbarie n'a pas dominé sa voix héroïque. Certes, le sol de la Patrie est encore entamé par les tranchées allemandes, et la France en sent la plaie douloureuse ; mais la plaie guérira, et le jour viendra où, dans sa chair saine et rajunie, la cicatrice ne sera plus qu'un souvenir d'héroïsme et de gloire.

Henri de REGNIER.

CAUSERIE MEDICALE

La pneumonie

(Pour le "Canada")

La pneumonie franche ("vulgaire" fluxion de poitrine), s'observe bien plus rarement aujourd'hui qu'autrefois. Nous avons presque toujours affaire à des pneumonies batarde, broncho-pneumonies, congestions pulmonaires d'origine arthritique, gripale ou tuberculeuse. Aussi, l'expectation, véritable traitement de cette maladie inflammatoire, n'est plus de mise en présence des pneumonies actuelles. Il faut, au contraire, par des

fensives des voies aériennes. C'est pourquoi les médecins hygiénistes recommandent de ne jamais envisager comme justiciables du mépris ou de la négligence un coryza, une laryngite, un état gripal, si bénignes que ces indispositions puissent paraître. Le pneumocoque est, d'ailleurs capable d'envahir d'autres organes que les poumons ; on voit, assez souvent, des enfants succomber à des méningites pneumococques.

On conçoit qu'avec cette origine microbienne reconnue, la pneumonie remonte, aujourd'hui, dans le cadre des maladies contagieuses. On en infère : l'éloignement des personnes inutiles, la suppression du mouchoir pour recueillir les expectorations, l'adoption du crachoir à eau. Faute de ces précautions, on a vu éclater des épidémies tri-meurtrières de fluxions de poitrine, principalement dans les collèges, les asiles, etc.

Chekmanski a observé, très justement, combien la pneumonie affectée de préférence pour les personnes sédentaires, qui se calefient à l'abri de l'air extérieur et éludent les bains et les frictions. Mettez ces ennemis de l'hygiène en présence d'un refroidissement quelconque ; ils sont incapables de réagir. Habités à une chaleur artificielle, ils sont devenus incapables de produire, par eux-mêmes, une chaleur interne suffisante ; leur système nerveux est épuisé dans son excitabilité vaso-motrice. De là, résultat cette paresse réactionnelle qui les livre, pieds et poings liés, à l'ennemi. On ne saurait exprimer, au contraire, la grande valeur préventive des exercices tri-gymniques, des bains, des frictions, des massages, qui font fonctionner activement la peau, l'endureissent au refroidissement et assurent les réactions indispensables de l'organisme en présence du froid et du réveil offensif des microbes spécifiques.

La pneumonie débute par un frisson intense unique et prolongé, et un violent mal de tête, bientôt suivi d'oppression, de point de côté très pénible, de toux continue et déchirante, avec élévation de température. Tous ces symptômes de la pneumonie durent une semaine environ. La défervescence se manifeste entre le septième et le douzième jour, par une convalescence ordinairement brusque et rapide. Pendant tout le cours de la maladie, les crachats sont rouilles, couleur de brique pilée, visqueux et adhérents, caractéristiques. La paripitation,

voleraient. Les faibles doivent disparaître : cette pensée mène tout en Allemagne, et même la stratégie. Les chefs militaires, contrairement aux grandes doctrines traditionnelles, professent qu'il faut, d'abord, accabler les petites puissances et chercher la victoire dans les tranchées faciles et le butin copieux ; comme le tigre, ils se jettent sur la plus faible proie : la Belgique, la Serbie, la Roumanie, faciles succès !

Le silence de tous les fronts devant l'égorgeant d'un faible attaqué par quatre ennemis puissants, a quelque chose de terrible. La Roumanie appelle ceux qui l'ont appelée. Contre l'abominable manœuvre qui porte toute la puissance des armées d'un seul côté, n'y a-t-il pas de recours ? Est-ce que le procédé ne sera pas le même demain sur un autre front ? La logique et le devoir de cette guerre excluent la possibilité que de telles fatalités s'accroissent.

Laissons cet anxieux débat, ou plutôt transportons-le, comme il convient, devant la conscience universelle. Mort aux faibles, telle est la loi que l'Allemagne applique avec une rigueur implacable. Dans la période de victoire, elle ne s'arrête pas à dévorer le plan ; il pénétrait de joie en excitant les phalanges du crime : "La guerre qui améliore le destin d'un peuple sert la meilleure des causes. Que les docteurs de La Haye s'évertuent à chercher d'où est parti le premier ordre de mobilisation, je ne m'en préoccupe pas. La nécessité ne s'inquiète ni des parchemins, ni des garanties d'homme ; elle ne doit pas s'inquiéter. Nous devrions vivre à l'étroit quand nous sommes assez forts pour nous étendre à notre aise ! "Ne devrions supporter les moqueries et les coups d'épingles des gringalets quand nous sommes assez forts pour leur broyer le crâne !"

Dans cette parole affreuse, Harden, qui invoque aujourd'hui la pitié, la justice et autres balivernes, — a dévoilé le fond germanique. Il dit la haine du puissant qui veut "vivre à l'aise" pour le "gringalet" qui le gêne, et l'envie irrésistible de lui "broyer le crâne". Ce n'est pas l'aveu c'est la glorification de la plus bestiale inhumanité.

Maintenant, si les autres — faibles ou forts — ne comprennent pas, si les déportations de Belgique ne les éclairent pas, si le travail forcé, non seulement dans les usines de guerre, mais dans les tranchées et sur le front, ne provoque pas en eux cette pitié qui se transforme en colère, si la suppression de toutes les nationalités même ne leur découvre pas le péril qui les menace eux-mêmes, tant pis pour la valeur d'intelligence et de conscience de l'humanité, tant pis pour le travail solidaire de la civilisation, et tant pis pour l'honneur et l'avenir de ceux qui ont des oreilles pour ne rien entendre et des yeux pour les tenir fermés à la lumière du jour.

Soloviev, le magnifique philosophe que la Russie a donné au monde dans les années qui ont précédé cette guerre, pour tracer, en une sorte de prophétie, la ligne des grandes unions futures, Soloviev, qui chercha et trouva dans Spinoza la réfutation de Kant et qui contribua, plus que personne, à dégarer l'âme slave de la brume germanique, Soloviev ne pouvait pas ne pas envisager le problème de la guerre. Comme Platon, comme Montaigne, comme Proudhon il la fait reposer sur le "juste rigide" je veux dire qu'à ses yeux, la guerre est nécessaire parce qu'elle sur la terre le bras unique de l'éternelle justice.

Da côté où est la justice, de ce côté est la bonne guerre, ou pour mieux dire la guerre ; tout le reste est barbare et cruauté ; c'est dans ces termes seulement que le procès peut être jugé, et Soloviev en revient à l'apologie célèbre du père tuant l'homme qui veut violer sa fille. Cet apologue, en effet, résume tout. La guerre injuste s'en prend toujours au faible, c'est sa marque propre ; tandis que la guerre juste, la seule guerre que la conscience humaine accepte, se résume comme son plus haut privilège, à toujours pour objet et pour fin la vengeance des faibles. Et, selon la marche normale des choses humaines, celle que le cœur désire, celle que la logique appelle et que l'histoire prouve et approuve, c'est toujours la cause du faible qui finit par l'emporter, parce qu'elle est la cause de la justice. S'il en était autrement, l'équilibre se rompt et le monde périrait.

Plus l'Allemagne frappera sur les faibles, plus leur cause criera vengeance et suscitera les coalitions et les élans adverses. Plus elle nièra le devoir humain, plus le devoir humain parlera. Le monde se jetterait plutôt au bâcher. Les puissances alliées ont montré l'exemple. Dès le premier jour, leur devoir leur fut tracé : la Serbie menacée par les grandes puissances sous les armes et leur fit accepter les terribles perspectives de la lutte qui dure depuis deux ans. Maintenant, leur cause est la cause

Mais leur devoir et le devoir de tous elles le savent et c'est leur réconfort. N'en est que plus ferme. Plus l'Allemagne frappe sur les faibles, plus il faut les soutenir.

Pour elles et pour le monde tout entier, il n'y a plus, maintenant, de conclusion logique à ce qui se passe, qu'un effort unanime pour une prompt et absolue victoire. (Le Figaro.) Gabriel HANOTAUX.

UNE EVASION D'ALLEMAGNE

Sept chasseurs français, prisonniers depuis vingt-six mois en Allemagne, ont réussi à s'évader et à pénétrer sur le territoire suisse, d'où ils ont été ramenés en France. L'un d'eux, le caporal Alexandre Devriès, fait au Petit Nicos le récit de leur évasion. Ils avaient commencé de creuser un passage souterrain dans le camp, quand ils furent envoyés dans une autre région d'Allemagne. Ils recommencèrent leur tentative dans le nouveau camp. Ils mirent six mois à

LA CAUSE DES FAIBLES

Plus cette guerre se prolonge et plus l'Allemagne démontre à l'univers qu'elle l'a voulu et que, si l'énergie des Alliés ne l'eût pas arrêtée, elle l'eût poursuivie jusqu'à l'asservissement universel. Le "devoir" de la guerre contre l'Allemagne s'impose de plus en plus à la conscience humaine, parce que l'Allemagne s'est fait, de la guerre, un "devoir" contre l'humanité.

Voici les neutres qui s'ébranlent : la Confédération suisse, le roi d'Espagne, la Hollande, peut-être, demain, les Etats-Unis, demandent ou demanderont aux gouvernements impériaux des explications au sujet de la déportation en masse des Belges et des Français du Nord. C'est bien, mais, pourquoi pas au sujet des Polonais enrôlés de force, au sujet des Tchèques fusillés ou emprisonnés en masse, au sujet de la Serbie ravagée, des Arméniens et des Libanais anéantis ? On ne peut pas faire à la tyrannie sa part. La politique allemande a pour principe et pour doctrine la supériorité de la race germanique sur toutes les autres races, par conséquent la suppression ou la domestication des autres races au profit de la race germanique. Quelle nationalité "inférieure" (c'est-à-dire autre que la nationalité allemande) peut échapper à ce verdict ? Les ménagements d'un Bethmann sont grimaques de circonstances. En cas de succès, le fond de l'âme agressive et oppressive se dé-



RICHES TOILETTES DE SOIRÉE.—Nous illustrons ci-dessus deux superbes toilettes de soirée. Une est en velours chiffon bleu, richement garnie de dentelle d'or. Larges poignets et collet en seal. L'autre est une splendide toilette en velours blanc richement brodée d'argent. Elle a comme trait distinctif un large collet en renard. Les poignets et la bordure du panneau sur le devant sont aussi en renard.

gues de l'ombre. Un grand silence s'éteint sur cette veille armée. Derrière leurs parapets de terre, les Prussiens sont proches. Qu'attendent-ils ? Vont-ils saluer de quelque salve guerrière la nativité du Dieu de paix, l'heure solennelle du "Minuit chrétien" ? Mais non ! Soudain, dans l'air sonore, un chant s'élève, un chant grave, profond, rythmé, qui se développe avec ampleur et puissance, un de ces choraux où s'unissent les voix disciplinées, dans un ensemble harmonieux et fort. Elles montent, ces voix, s'épandent, se soutiennent, s'entraînent, et, dans le grand silence, s'entre-choquent, elles saluent le Noël nouveau, tandis qu'en face de la tranchée allemande nos frères se font pour écouter le choeur religieux qui fait planer, un instant, au-dessus de la terre ensanglantée, son harmonie pacifique.

Tout s'est tu, mais alors voici que jaillit à son tour vers le ciel par une voix solitaire, une voix unique, mais si vibrante, si pleine, si juvénile, si riche, si flexible, que la nuit en est comme enchaînée. Elle aussi, elle monte, s'étend, et plane. A elle seule, elle contre-balance le choeur nombreux. Elle l'égalé et lui répond. En face de la profonde et grave harmonie germanique, elle est la brillante, la hardie, la mélodieuse réplique française. La France chante par cette voix, et le chanteur, c'est Henri Regnault, ce Regnault à qui la nature avait si libéralement dévolu le double don des couleurs et des sons et qui, quelques jours après, devait tomber, à Buzenval, frappé à mort par une balle perdue.

A cette scène, je ne puis songer, aujourd'hui surtout, sans qu'à sa valeur pathétique s'ajoute un sens d'enseignement et presque une portée de symbole. Ce chant multiple, cette voix unique ne caractérisent-ils pas singulièrement les deux races que la guerre mettait en présence, alors comme elle les affronte encore de nouveau aujourd'hui ? Leur double nature n'y révèle-t-elle pas sa différence éternelle ? Le puissant élan chorale qui assemble et fond les forces vo-

lontaines, empêcher les complications sournoises de se manifester ; engager et soutenir le bon combat thérapeutique.

C'est surtout la constitution épidémique qui, en nous ayant dotés, depuis pas mal d'années, de l'influenza, a enlevé, du même coup, à l'antique pneumonie son caractère et sa figure classiques — réalisant une sorte d'hybride morbide, à forme capricieuse, fantasmatique et traînante, où abondent les incidents les plus imprévus. C'est à peine si l'on rencontre encore la forme inflammatoire typique, chez certains paysans robustes et sanguins ; notre génération urbaine de nerveux et de lymphatiques ne saurait guère engendrer que des fluxions de poitrine irrégulières. Il nous faut, bien souvent envisager la pneumonie beaucoup moins comme une inflammation de poumon que comme une infection générale fébrile, où les lésions pulmonaires ne jouent plus qu'un rôle accessoire effacé, à côté des périlleux désordres du cœur et du système nerveux.

Le refroidissement brusque de la peau par les changements de température constitue la grande cause occasionnelle de la pneumonie : "Il a attrapé un chaud et froid", telle est l'expression vulgaire par laquelle se désigne la victime d'une fluxion de poitrine. Le lobe moyen du poumon droit est la partie la plus souvent atteinte par la pneumonie. L'action du refroidissement sur la peau fait rétrocéder, en quelque sorte, la perspiration de cet émonctoire ; c'est ce qui exalte la malignité du pneumocoque, microbe encapsulé, considéré aujourd'hui comme l'organisme pathogène de la pneumonie. Hôte banal de la bouche la plus saine, habitant normal du vestibule respiratoire, le pneumocoque est inoffensif, quand le terrain organique ne lui est point propice ; un état congestif du poumon, une dépression générale soudaine créent le milieu favorable à sa pullulation dans le tissu pulmonaire, surtout si un rhume ou une bronchite antérieurs ont affaibli les réactions dé-

AUTOINTOXICATION OU EMPOISONNEMENT

L'état dangereux qui engendre des maladies bien connues.

COMMENT PREVENIR CET ENNEMI

"FRUIT-A-TIVES" — le fameux remède de fruit — vous protégera.

L'autointoxication veut dire empoisonnement inconscient causé par la constipation continue ou partielle, ou l'action déficiente des intestins. Les matières de rebut au lieu d'être chassées chaque jour du système, sont absorbées par le sang. Il en résulte que les reins et la peau sont surmenés dans leurs efforts pour débarrasser le sang de ce poison.

L'empoisonnement du sang de cette façon amène souvent l'indigestion, la perte de l'appétit et des dérangements d'estomac. Cela peut aussi déterminer des maux de tête et l'insomnie. Cela peut irriter les reins et déterminer des douleurs de dos, le rhumatisme, la goutte et des douleurs de rhumatisme. C'est la principale cause de l'écéma — et qui dérange tout le système par l'absorption constante dans le sang de ces matières de rebut.

"Fruit-a-tives" guérira toujours l'autointoxication ou empoisonnement, car "Fruit-a-tives" agit efficacement sur les intestins, les reins et la peau, tonifie les intestins et le système nerveux.

50c la boîte ; 6 boîtes pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs ou franco sur réception du prix, de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

creuser un chemin souterrain de quarante-cinq mètres de long.

"Ei-fin, le grand moment arriva, raconte le caporal Devriès. Après avoir enlevé les dernières pelletées de terre, rampant les uns derrière les autres, pieds nus, nous sortîmes, sans bruit, du souterrain. Puis, nous étant ainsi entraînés jusqu'à un petit bois voisin, nous nous trouvâmes réunis tous les sept. Nous primes notre courage, voulant avant le jour être déjà loin du camp.

Ne marchant que la nuit, nous avons mis trente-trois jours pour faire 850 kilomètres, la distance qui nous séparait de la frontière.

Au commencement, nous avions quelques boîtes de conserves, mais, lorsqu'elles furent consommées, notre nourriture consistait uniquement en légumes que nous arrachions dans les champs et que nous avalions tout crus.

Le cœur nous battait quand nous nous vîmes près de la frontière suisse. Allions-nous échouer au port ? A deux cents mètres les uns des autres, nous apercevions les sentinelles boches. Notre plan fut vite arrêté. A la faveur de la nuit, nous nous approchâmes en rampant. Puis, lorsque nous ne fûmes qu'à quelques mètres d'une sentinelle, nous nous jetâmes sur elle, la désarmâmes et courûmes, se voulant avant le jour être déjà loin du camp.

Ne marchant que la nuit, nous avons mis trente-trois jours pour faire 850 kilomètres, la distance qui nous séparait de la frontière.

Au commencement, nous avions quelques boîtes de conserves, mais, lorsqu'elles furent consommées, notre nourriture consistait uniquement en légumes que nous arrachions dans les champs et que nous avalions tout crus.

Le cœur nous battait quand nous nous vîmes près de la frontière suisse. Allions-nous échouer au port ? A deux cents mètres les uns des autres, nous apercevions les sentinelles boches. Notre plan fut vite arrêté. A la faveur de la nuit, nous nous approchâmes en rampant. Puis, lorsque nous ne fûmes qu'à quelques mètres d'une sentinelle, nous nous jetâmes sur elle, la désarmâmes et courûmes, se voulant avant le jour être déjà loin du camp.

Des milliers ont attesté des propriétés restauratrices à la santé du Novoro du Dr Pierre. C'est un simple remède herbeux éprouvé par le temps, et qui est employé depuis plus de cent ans. Il n'est pas vendu dans les pharmacies, mais est fourni directement au public. Il est envoyé libre de tous droits. Ecrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 19-25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

INVITATION A UN ARBRE DE NOEL D'ENFANTS PAUVRES

Quand il ouvrit ses yeux au monde Jaillit un chant surnaturel, Qui pouvait bien monter de l'onde, Mais qui devait venir du ciel.

IL dormait, pur, parmi les anges, Doux et tranquille en son sommeil, Lui qui pouvait tisser ses langes Avec les rayons du soleil!

Mais, hélas ! sur des herbes sèches, Tout grelottants, à moitié nus, Il est, dans des milliers de crèches Des milliers de petits Jésus...

Mourront-ils de froid, sous la toile De leur misérable trousseau, Tous ceux-là qui n'ont pas d'étoile Pour vous guider à leur berceau?

A la mort, seule délivrance, Vont-ils tendre leurs petits bras, Parce que, défendant la France, Leur père est sur le front, là-bas?...

Pourtant, à l'heure où, dans la brume Le nid trébale comme un roseau, Il ne faut que bien peu de piume Pour chauffer un petit oiseau...

A Noël, lorsque minuit sonne, Pour rendre au chameau sa galette, Pour couvrir l'enfant qui frissonne Il faut un peu de charité...

Marie-Louise SIMARE

Les Enfants Joyeux et de Santé et même les Grandes Personnes, se trouvent dans les maisons où le

NOVORO

DU DR. PIERRE

est le remède de famille. Il chasse les impuretés du système, renouvelle le sang, l'enrichit, et fortifie les os et les muscles. Il est préparé avec des herbes et des racines pures et saluaires; il est tout spécialement approprié aux enfants et aux personnes de constitution délicate. Il est en usage depuis plus de cent ans, et, par conséquent, soutenu l'épreuve du temps.

Contrairement aux autres remèdes il ne peut pas être obtenu directement au public par les seuls fabricants et propriétaires, s'adresser au

Dr. Peter Fahrney & Sons Co., So. Hoyne Ave., Chicago

La vie chère

L'IMPRATICABLE ARRETE DU CONSEIL ET LA COMPLICITÉ DU GOUVERNEMENT BORDEN

L'insolente et cruelle ironie de l'arrêté du Conseil du gouvernement fédéral, au sujet de la vie chère, a provoqué de durs commentaires, vendredi de la semaine dernière, lorsque s'est réuni, à l'hôtel de ville de Montréal, le comité chargé de faire l'enquête indiquée par cet arrêté.

Ce comité ayant consulté les avocats-conseils de la ville pour connaître l'étendue de ses pouvoirs et de sa juridiction, s'est aperçu que, de lui-même, il ne peut rien faire et que, même s'il était mis en position d'agir, tout ce qu'il pourrait faire, c'est de transmettre au Conseil des Ministres à Ottawa, un dossier composé de correspondances échangées avec les marchands établis sur le territoire de la ville.

D'après Me Lamarche, le comité ne peut même pas prendre l'initiative de demander aux propriétaires d'entrepôts frigorifiques des renseignements, que rien d'ailleurs, n'oblige ces derniers de donner. Il faut que l'initiative vienne de citoyens et que des plaintes spécifiques aient été formulées.

Et ce sera au sujet seulement des denrées mentionnées dans ces plaintes qu'il pourra agir.

Mais, ces plaintes formulées, que pourra-t-il faire? Adresser aux propriétaires d'entrepôts un questionnaire, auquel ils devront donner une réponse sous serment. S'ils refusent, aucune sanction n'est prévue à l'arrêté du conseil pour les y forcer.

Donc, dès la procédure initiée de cette interminable série de procédures pour remédier à une situation actuellement intolérable, le gouvernement fédéral semble avoir fait expressement de rendre le tout encombrant, futile et sans résultat possible.

Voilà que le comité municipal est obligé de donner des avis dans les journaux pour provoquer les plaintes qui lui permettront d'agir. Encore un délai de plus à ajouter à ceux que nous avons déjà signalés.

Il est donc bien évident, bien avéré que, en prenant cet arrêté du conseil, le gouvernement Borden s'est moqué de la misère du peuple, et s'est arrangé de manière qu'aucun soulagement ne puisse être apporté à la cherté de la vie, qu'aucun accaparement ne pourra être inquiété dans son exploitation criminelle avant un an ou deux et les pauvres dables n'ayant pas d'equoi payer les prix exorbitants que les protégés du gouvernement Borden exigent peuvent crever de faim en attendant.

Il ne reste plus à notre population qu'un seul recours, un recours héroïque qui comporte pour elle, d'abord, des privations que Sir Robert Borden et ses collègues auraient pu lui épargner: la grève.

Que ceux qui pourraient payer les prix de famine se solidarisent avec ceux qui ne le peuvent pas et que, pour chaque denrée en particulier, une abstention d'acheter soit organisée et dure assez longtemps pour mettre à la raison les forbans que protège Sir Robert Borden!

Mitrailleuses Lewis et mitrailleuses Vickers

Les Etats-Unis préfèrent les Vickers et le Canada achète des Lewis. Pourquoi?

Le ministère de la Guerre des Etats-Unis vient de faire une grosse commande de mitrailleuses. Or, le curieux de l'affaire, c'est que les Etats-Unis commandent des mitrailleuses "Vickers", c'est-à-dire de modèle américain.

Les dépêches de Washington ces jours-ci, ont expliqué bien clairement que la Commission de l'Armement du ministère de la Guerre a pris son temps pour en décider. La décision en faveur de la mitrailleuse Vickers était arrêtée depuis quelques jours, lorsque sur la représentation de quelque autorité influente, on en a remis l'exécution de quinze jours pour prendre de nouveau en considération les mérites de la mitrailleuse Lewis.

C'est donc après mûre délibération que les experts du ministère de la Guerre de Washington ont commandé la mitrailleuse "Vickers" au lieu de la mitrailleuse "Lewis".

Comment se fait-il donc que notre ministère de la Milice ait commandé pour les troupes canadiennes la mitrailleuse américaine "Lewis" au lieu de la mitrailleuse anglaise "Vickers"?

Cette question se pose à tous ceux qui lisent les journaux, au Canada, et qui sont au courant des intimes relations qui existaient autrefois entre Sir Sam Hughes et l'ex-colonel Allison.

On sait, par l'enquête Davidson, que Sir Sam Hughes a commandé, par l'entremise de l'ex-colonel Allison, des mitrailleuses à la Remington Arms Co., et qu'Allison a touché une grosse commission sur cette commande.

A propos, on n'a jamais entendu parler, depuis six mois au moins, du rapport de Sir Charles Davidson. Ce rapport a-t-il été rédigé et remis au gouvernement? Dans ce cas, pourquoi ne pas le rendre public?

Si Sir Charles n'a pas encore fait son rapport, ne devrait-on pas lui demander de prolonger son enquête de manière à ce que le public puisse apprendre si la mitrailleuse "Lewis" a été adoptée par le gouvernement canadien sur la recommandation ou sur la proposition ou même simplement par l'entremise de l'ex-colonel J. Wesley Allison.

Et s'il y avait quelqu'un qui fut intéressé d'une façon quelconque à ce que le Canada achetât des mitrailleuses Lewis, de préférence aux mitrailleuses Vickers.

Législation fiscale et sociale

La Législature de Québec, qui s'est apurée vendredi, a eu une courte session; mais les lois fiscales et les lois sociales qu'elle a mises dans nos statuts en font une des sessions les plus importantes de notre histoire.

Les chemins de guerre

Les mouvements intenses des armées et de leurs approvisionnements ont amené en France une "crise des transports".

Pour y remédier, l'Angleterre y envoie 30,000 wagons de marchandises et le Canada va y installer 1,000 milles de voie ferrée.

L'ARMEE DES TRAVAILLEURS

Les forgerons de piques de 1792 n'auraient point retenti dans l'histoire comme les tourneuses d'obus de 1915. A aucun moment de l'humanité, la technique des métiers n'a rassemblé tant de moyens de meurtre. A la récapitulation de toutes les forces de la flamme et du fer, depuis le couteau et la torche, s'ajoutent la grenade à main lancée à quinze pas et la tonne d'explosif projetée à trente-cinq kilomètres. La guerre, fouettant l'industrie, a fait accomplir plus de progrès d'outillage que cinquante ans de paix.

Les fondeurs de canons de la Grande Armée n'ont pas laissé leur nom dans l'épopée. Le geste militaire seul y est apparent; l'audacieux alignement des poitrines masqué le travail de guerre sans signature à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, signature de granit au bas de quinze ans d'histoire. La grande pierre d'héroïsme ne porte le dessin d'aucun outil.

Le faisceau de piques en réserve derrière la "Marseillaise" vocifératrice n'est pas étroit des bras d'un forgeron. Aucune trace de l'ouvrier n'est visible dans la gloire monumentale. Epoque d'un grand effort si différent du nôtre. La marche du soldat et son attaque accomplissaient le destin des peuples. Aujourd'hui il se décide par l'union du soldat et de l'ouvrier. Que le travailleur manque au métier et le soldat démaillé tombe. Décisif dans l'Histoire, sauveur de la France et du monde apparaît le Travailleur.

Pierre HAMP.
(Les Usines de Guerre.)

BENOIT XV ET LA PAIX

LA CONDITION ESSENTIELLE POUR L'OBTENIR EST LA BONE VOLONTE DES HOMMES.

Rome, via Paris, 24 — Le pape Benoît XV a fait un plaidoyer en faveur de la paix dans son discours à l'occasion de la réception de Noël au Sacré Collège. Recevant le message de Bethléem, le pape dit que la bonne volonté parmi les hommes est la condition essentielle de retour à "une paix juste et durable qui doit mettre fin aux horreurs de la présente guerre."

L'ATTITUDE DE LA JEUNESSE VIS-A-VIS DU PARTI LIBERAL

ETANT L'HOTE D'HONNEUR DU CLUB DE REFORME, SAMEDI, M. IRENEE VAUTRIN FAIT VOIR COMMENT NOS JEUNES COM-PATRIOTES SE COMPORIENT DEVANT LES DIVERS PARTIS ET NOTAMMENT LE NOTRE

"Soyez convaincus, aussi bien pour la solution des problèmes de demain que pour le triomphe de l'idée libérale que préconise Sir Wilfrid Laurier, la Jeunesse est avec vous en union d'idée et de sentiment," déclare M. Vautrin

Au déjeuner du Club de Réforme, samedi, M. Irénée Vautrin, président de la Jeunesse Libérale, était l'hôte d'honneur et ce fut pour lui l'occasion d'affirmer et de démontrer aux chefs du parti libéral que la jeunesse est avec eux en union d'idée et de sentiment.

M. Fernand Rinfret présidait. A-tout des tables avaient pris place l'hon. R. Lemieux, l'hon. R. Dandurand, MM. Pierre Chortin, W. C. Munn, Aug. Angers, J. Lafontaine, A. K. Cameron, F. X. Roy, L. B. Cerdeau, Dr. G. Lemieux, J. C. Tory, Dr. R. Boulter, J. A. Lamarche, Théo. Meunier, Henry Timms, Amédée Monet, Louis Gosselin, Jos. Daoust, Edm. Desaulniers, P. N. Ménard, P. R. Du Tremblay, E. H. Laframboise, Hormidas Pelletier, Gust. Marin, Israel Michalson, S. M. Oulnick, C. W. Taylor, M. Murdoch, S. H. Bourdon, Séverin Letourneau, Émile Marcotte, Omer Legrand, Roméo Poireier, J. Arsène Parenteau, W. A. Handfield, Émile Gravel, Hector Perrier.

Après avoir exprimé le plaisir et l'honneur qu'il avait de parler devant le Club de Réforme, M. Vautrin continua :

Laissez-moi vous dire qu'au moment où va s'engager la lutte électorale qui, sûrement, mettra fin aux gaspillages et aux scandales qui se perpétuent actuellement à Ottawa, notre parti peut compter sur la jeunesse du pays, spécialement sur la jeunesse de Montréal, sur son entier dévouement et sur son inviolable attachement à cette personnalité unique qui est pour nous, aujourd'hui plus que jamais, l'incarnation vivante de tout ce qu'il y a de noble, de pur, de reconfortant dans la politique canadienne. J'ai nommé Sir Wilfrid Laurier.

1896, les libéraux, les chefs libéraux furent préoccupés surtout à ramener la prospérité et le bien-être dans notre pays; il était évident que s'ils mettaient ordre dans les affaires de l'Etat, ils continueraient à jouer de la faveur populaire comme par le passé. Les événements ne vinrent pas trahir leurs espérances, mais on oublia tout de même que les jeunes de ce temps n'étaient pas ceux qui avaient été les piliers du parti dans ses mauvais jours. Leur éducation politique n'était pas la même et je puis dire qu'elle n'était pas faite avec autant de soin et autant d'ardeur qu'avant 1896.

On espéra trop de leur formation personnelle, on compta trop sur la réputation de nos bons hommes, en un mot, on se reposa trop sur les lauriers du passé pour ne pas dire sur le Laurier du passé et qui heureusement pour nous, est encore le Laurier du présent et de l'avenir.

Les têtes dirigeantes crurent que les jeunes d'alors possédaient le même enthousiasme et étaient animés des mêmes sentiments que les jeunes de leurs temps. Là était leur erreur.

A l'université, le jeune homme se prépare à briller dans la profession qu'il a choisie pour carrière. C'est aussi durant le séjour qu'il fait à cette institution qu'il adopte le parti politique qu'il supportera généralement dans le monde.

Personne ici, je crois, ne pense, et il n'est pas le cas de dire qu'un jeune homme adopte le parti qu'un supporté de ses amis, mais purement par esprit de tradition.

Une véritable indépendance existe chez lui. Il lui faut un parti qui réponde à son idéal et aux conceptions qu'il s'est faites lui-même de la politique et des faits; il lui faut un parti qui réponde le plus à cet idéal de liberté, de progrès et de bonheur que tout jeune homme a inné en lui.

Il y a une grande chance que dans ces moments de réflexion et de méditation, le jeune homme s'égare et comme il constate qu'aucun parti politique ne peut satisfaire tous les citoyens d'un pays, s'il est abandonné à lui-même, il peut arriver qu'il se trompe et qu'il ne réponde pas aux espérances qu'on avait fondées sur lui.

Les jeunes étaient dans cet état d'âme en 1908, lorsque les chefs nationalistes entrèrent activement en campagne dans cette province. Ils se réunirent aux assemblées publiques pour entendre ces orateurs, se bien pénétrer de leur programme et bien peser les motifs de leurs actions et leurs mouvements.

Les idées qu'émettaient alors et qu'émettent depuis le parti nationaliste, n'étaient pas nouvelles dans ce pays, elles avaient été pesées et mûries par les partis déjà existants et on leur avait donné l'importance qu'elles devaient avoir.

Le nouveau parti exagéra cette importance, car il voulait frapper l'imagination du peuple et surtout l'imagination des jeunes. L'on réussit en certains comtés à capter les votes des électeurs surtout l'on a réussi jusqu'à un certain point dans cette province à capter la confiance et l'admiration des jeunes.

Il me semble qu'un jeune libéral est naturellement enthousiaste, sinon ce n'est pas un libéral; c'est là la caractéristique qui le distingue des autres.

L'enthousiasme que déploient les orateurs nationalistes et leur éloquence soulèvent l'enthousiasme des jeunes libéraux.

On manquait de modération et de délicatesse envers l'adversaire, ce qui pouvait faire croire que la bravoure était leur partage.

On soulevait les préjugés de race et de religion, oubliant que "la religion et la politique doivent être traitées séparément dans notre pays."

A propos de tout comme à propos de rien, on fit vibrer les cordes du plus pur patriotisme et comme un jeune libéral est aussi naturellement patriote, on atteignit le but désiré, on capta sa confiance et son admiration.

A cette époque, on rappelait avec ironie aux conservateurs leurs dernières années de pouvoir et l'on s'efforçait de démontrer au public les effets néfastes qu'est sur le pays leur politique de titonement et de patronage.

De son côté, le parti libéral était violemment attaqué par les conservateurs qui cherchaient à trouver méchant toute mesure présentée par les chefs libéraux et qui ne pardonnaient pas à ceux-ci de leur avoir fait mordre la poussière, en 1896.

Le parti nationaliste se présentait au peuple lui sans avoir de passé, et par conséquent n'étant pas susceptible d'être attaqué comme les deux autres partis en présence. Ce parti s'attaqua d'abord au parti libéral parce qu'il était au pouvoir et parce qu'il était tout puissant dans cette province, et l'on peut dire qu'en certaines heures, il a frappé durement et injustement.

"Mentez, mentez, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose."

C'est uniquement parce que le parti libéral était toujours pris à parti et cela par les deux organisations opposées afin de mieux liguer leurs coups, qu'une partie de la jeunesse crut à cette époque que ce même parti libéral s'était réellement éloigné du chemin de l'honneur et du devoir.

C'est parce que ces organisations opposées ont annoncé constamment au peuple de notre province qu'il avait des droits et qu'il devait les maintenir, que certains jeunes crurent que pour pouvoir les revendiquer fièrement, ils devaient quitter les rangs du parti libéral pour suivre aveuglément, éperdument, je dirai, ceux qui dans cette province n'avaient pour programme que de faire sonner le note patriotique et de soulever l'enthousiasme, tandis que dans l'Ontario on faisait appel aux pires préjugés de race et de religion.

C'est parce que ces organisations opposées ont annoncé constamment au peuple de notre province qu'il avait des droits et qu'il devait les maintenir, que certains jeunes crurent que pour pouvoir les revendiquer fièrement, ils devaient quitter les rangs du parti libéral pour suivre aveuglément, éperdument, je dirai, ceux qui dans cette province n'avaient pour programme que de faire sonner le note patriotique et de soulever l'enthousiasme, tandis que dans l'Ontario on faisait appel aux pires préjugés de race et de religion.

C'est parce que ces organisations opposées ont annoncé constamment au peuple de notre province qu'il avait des droits et qu'il devait les maintenir, que certains jeunes crurent que pour pouvoir les revendiquer fièrement, ils devaient quitter les rangs du parti libéral pour suivre aveuglément, éperdument, je dirai, ceux qui dans cette province n'avaient pour programme que de faire sonner le note patriotique et de soulever l'enthousiasme, tandis que dans l'Ontario on faisait appel aux pires préjugés de race et de religion.

perrière, de talents et de dévouement, qui s'occupent spécialement de notre association qui est en train de devenir une organisation considérable, en tout cas, qui devrait devenir une organisation considérable, si l'on veut un jour contrecarrer les projets de nos adversaires à l'heure et au moment convenus.

Pour toujours avoir à la tête de notre organisation des officiers actifs et dévoués, il faut qu'ils soient conseillés et encouragés.

Si l'on veut qu'un travail effectif se fasse dans les clubs de jeunes libéraux qui viennent de surgir des différentes parties de la ville et des environs, il faut qu'un semblable comité se charge par exemple de leur fournir des orateurs, les meilleurs orateurs que nous ayons dans notre parti, et pas toujours les mêmes; il faut que l'occasion de se réunir leur soit fournie et cela aussi souvent que les besoins de la cause ou les nécessités du club le demandent.

Messieurs, je crois que c'est par la jeunesse que le parti libéral eût le plus à souffrir lors des dernières luttes électorales dans cette province, et c'est chez la jeunesse que depuis ce temps l'on travaille à annihilier ses efforts.

Eh bien! je suis tenté d'appliquer au parti libéral cette devise que certaines personnes prennent comme motto :

"Regarde-toi toi-même."
"Connais-toi-toi-même."
"Défends-toi toi-même."

Des clubs de jeunes sont ouverts, qu'on y aille maintenant; il faut répandre à travers la ville les idées et les principes libéraux, il faut commencer par les faire adopter ces idées et ces principes si l'on veut qu'un jour ils soient aimés et défendus, si l'on veut qu'un jour ils triomphent.

Si ces idées et ces principes sont les nôtres, si l'on croit que ce sont les meilleurs, c'est une nécessité absolue, c'est un devoir pour nous de prendre tous les moyens possibles pour qu'ils soient victorieux; le désir ne suffit pas, il faut l'action, autrement ils sont appelés à subir des défaites humiliantes pour ceux qui les professent et désastreuses pour le bien général de notre pays.

En temps d'élection, il est vrai, les problèmes de la politique canadienne sont expliqués clairement aux électeurs de ce pays; cela peut être suffisant pour ceux qui ont déjà une première formation qui leur permet de comprendre toute la pensée des chefs ou de ceux qui ont autorité pour parler, mais les jeunes, eux, que l'on a toujours soigneusement éloignés de la politique, au collège ou ailleurs, sont susceptibles de ne pas toujours saisir l'excellence des principes, promesses, de ne pas pouvoir mesurer toujours l'étendue des horizons nouveaux qui s'ouvrent devant eux. Il leur faut donc à eux aussi une première formation. Tous les ans, une phalange de jeunes s'inscrivent comme électeurs, forts de leurs nouveaux droits.

Prenez donc les moyens de leur montrer quels droits ils doivent véritablement défendre. S'ils saisissent bien toute l'étendue du programme libéral, dans l'avenir rien ne les fera changer; car les jeunes sont prêts à tout sacrifier à leur idéal politique, leur conscience ne leur est pas élastique, ne peut leur permettre une vilénie, leur dévouement est sans borne et contient une puissance que peut-être l'on n'apprécie pas à sa juste valeur. Rappelons-nous qu'un politicien comme en toute chose, les premières impressions sont les plus profondes et les plus durables.

Le jeune est prompt mais elle est généreuse; il lui faut de l'activité; elle se tourne naturellement vers ceux qui sont actifs.

La propagande qui se fait entre jeunes est merveilleuse dans ses résultats. Nous de la jeunesse, si nous faisons des efforts constants pour acquérir les connaissances nécessaires, afin d'affirmer et de rectifier au sein de nos vieux amis, au point de vue national canadien, si convaincus que le parti libéral est celui qui répond le plus à nos aspirations, nous cherchons à grossir chaque jour nos rangs, deux motifs nous y portent : Le premier, c'est parce que, permettez-moi de le confesser ici, c'est parce que nous aimons notre pays de toutes nos forces; l'autre, c'est parce que nous croyons que notre travail sera considéré comme un encouragement pour ceux qui ont devant nous, pour ceux qui aujourd'hui sont à la tâche et nous tracent le sentier que nous serons appelés à suivre et à continuer demain.

Et si Dieu nous prête vie, ce sentier, nous ne l'abandonnerons pas à ceux qui viendront après nous, sans en avoir élargi les avenues par où arrive le souffle vivifiant de la liberté.

Nous le leur léguons ce sentier, confiants qu'ils seront heureux de l'accepter avec la conviction que ce sera la un héritage pour lequel il vaudra la peine de vivre et même à l'occasion de mourir.

Vous seriez cependant surpris d'entendre nos choses. La question des jeunes ne saurait jamais être trop débattue; des associations libérales comme celles des jeunes, il ne saurait jamais trop s'en former à l'heure actuelle dans notre pays.

Si l'éducation politique des jeunes avait été soignée dans le passé comme il est possible de le soigner dans l'avenir nous n'aurions peut-être pas eu à enregistrer ce désastre national qui fut la défaite du gouvernement Laurier en 1911.

Si l'éducation politique des jeunes avait été faite dans le passé comme elle devrait être dans le Québec, nous n'aurions pas eu l'humiliation de voir vingt-sept des nôtres, nouvellement élus, renier leurs principes et leurs idées dès le lendemain de leur élection, manquer à leurs solennels engagements pour pouvoir jouir des faveurs du gouvernement ou pour obtenir des situations personnelles avantageuses dans les circonstances pour les électeurs qui avaient mis leur confiance en eux.

Il est inutile de reprocher à un jeune homme d'avoir adopté tel ou tel parti politique; c'est avant qu'il choisisse ce parti politique qu'il faut lui indiquer clairement le chemin à suivre, la route qu'il a à parcourir pour être utile aux siens et à son pays. La bonne semence n'est jamais en vain jetée en terre; tôt ou tard vous le rencontrerez de nouveau ce jeune homme, et cette fois, soyez-en sûr, ce sera sur le sentier du devoir; vous le trouverez tout imbu des idées de sacrifice et de dévouement qui sont celles d'un vrai patriote, de celui qui aime véritablement et sa race et son pays.

Le travail, chez les jeunes, ne fait que débiter; il doit se continuer activement. Si le comité exécutif de la jeunesse consentait et si nos chefs immédiats nous le permettent, nous demanderions instamment la formation d'un comité d'hommes âgés, d'ex-

versaire blotti derrière des remparts, les faits de promesses non remplies, de principes reniés, en face d'un adversaire qui a pour arrière-garde le régime de ceux qui ont doublé leur fortune en spéculant sur le sang de nos soldats, chacun d'eux nous cria : "Puisse nous avançons, suivez-nous."

Les jeunes libéraux sont prêts à le suivre; ils ne veulent pas croquer dans le marasme de l'indifférence; ils sont prêts à porter haut et ferme le drapeau qu'on voudra bien leur confier; ils ont choisi ce mot "L'HONNEUR" pour but à leur vie...

Messieurs,

Dans une esquisse rapide, j'ai essayé de faire devant vous, l'historique de notre Jeunesse Libérale.

Nous savons que à ceux qui nous ont permis de prendre un part plus active aux œuvres du parti libéral.

Et, si les jeunes, pendant un certain temps, ont semblé se laisser guider par le cœur plutôt que par la raison, c'est peut-être dû au fait que l'abandon dans lequel on semble les laisser, eût pour résultat de mettre leur inexpérience en défaut.

Quand on se rappelle le passé, on conçoit facilement qu'une jeunesse enthousiaste et débordante d'amour pour son pays se soit montrée sensible aux reproches amers lancés contre le parti libéral, par ceux qui se proclamaient les champions de l'idée nationale.

Le cataclysme qui depuis au-delà de deux ans, pourrait faire croire de l'humanité agonie, s'est chargé de nous dessiller les yeux.

Les événements qui se sont déroulés et se déroulent encore à l'heure actuelle, nous ont mis à même de comprendre que pour tous jeunes et grands, l'heure des réalités a sonné.

Nul, quel que soit son âge, ou sa situation n'a le droit de méconnaître les obligations de l'heure présente.

Nous comprenons aujourd'hui, que si jamais homme fut Prévoyant, ce fut bien Sir Wilfrid Laurier, quand il avertit le pays d'avoir à se préparer à défendre et son territoire et sa liberté.

Nous comprenons aujourd'hui que nos divisions intestines, nos querelles de race ou de religion doivent être plus que jamais choses du passé. Nous sommes prêts, à tendre loyalement la main à nos compatriotes d'origine et de croyances différentes.

S'il est un idéal dont nous sommes enthousiastes, c'est bien celui qui tend à faire de nous une nation canadienne unie, forte et puissante. Et pour que cet idéal triomphe, il faut que tous soient animés d'un généreux esprit de conciliation, d'entente et d'harmonie. Il faut que chacun de nous, dans l'expression de ses opinions, dans la revendication de ses droits, se souvienne que nous sommes un grand libérateur. Abraham Lincoln, le demandait dans son discours d'inauguration, le 4 mars 1865 : "With malice toward none, with charity for all, with firmness in the right as God give us to see the right, let us strive to finish the work we are in, and to do all which may achieve and cherish a just and lasting peace among ourselves."

Messieurs, il est incontestable que l'avenir nous réserve la solution de problèmes dont il est encore impossible de prévoir l'étendue.

Les uns rêvent d'une fédération impériale aux proportions gigantesques; au gré de leurs désirs, l'autonomie des Dominions devrait faire place à une concentration dans le centre serait au cœur même de l'Empire. Nous doutons fort qu'une telle politique rencontre l'assentiment des Dominions.

Nous croyons sincèrement que dans la liberté, telle qu'elle existe, des Dominions, repose la sécurité de l'Empire.

L'exemple donné au monde par les colonies anglaises, devrait être une réponse suffisante à ceux qui veulent l'annihilation du "statu quo".

Messieurs, nous sommes avec vous, de cette école libérale qui ne saurait consentir à l'amoindrissement de ses privilèges et de ses libertés.

Nous croyons que si aujourd'hui le Canada, l'Australie et les autres colonies anglaises se battent avec tant d'entrain et de générosité pour le drapeau britannique, c'est parce que dans les plus de ce drapeau, reposent leurs garanties de Justice et de Liberté. Et aussi longtemps, croyons-nous, que le lien colonial sera aussi léger, l'Angleterre pourra compter sur ses colonies.

Ceux qui rêvent un autre ordre de choses, semblent se mettre en tête, pour effet de changer la mentalité et la nationalité des éléments constitutifs de l'Empire.

Ne fût-ce que pour combattre ce seul sentiment, nous serions hostiles à toute politique tendant à le promouvoir.

Enfin, Messieurs, soyez-en convaincus, aussi bien pour la solution des problèmes de demain que pour le triomphe de l'idée libérale telle que préconisée par Sir Wilfrid Laurier, la Jeunesse est avec vous en union d'idée et de sentiment.

Et, quand viendra l'heure des grandes luttes qui s'annoncent, vous constaterez que si vos efforts sont modestes, ils sont du moins frappés au cachet du plus pur dévouement et du patriotisme le plus généreux.

LE PARLEMENT ROUMAIN OUVRE A JASSY

L'AUTRICHE NE PEUT PLUS ETRE UN FACTEUR DANS L'EQUILIBRE DE L'EUROPE, DIT LE ROI FERDINAND.

Londres, 25 — Une dépêche Reuters, datée du 22, dit que le parlement roumain a été ouvert à cet endroit ce jour-là par le roi Ferdinand. La dépêche ajoute que dans la guerre a démontré que l'Autriche-Hongrie, dans sa condition présente, ne peut plus exister comme un facteur dans l'équilibre de l'Europe. Le roi a déclaré que les armées roumaines ont lutté contre les forces de quatre puissances conjointes d'une manière justifiant la confiance de la Roumanie dans l'avenir. Suivant la dépêche, les sénateurs et les députés ont fait une réception enthousiaste au roi.

Ne touchez pas au patronage

Les députés conservateurs sont prêts à excuser tous les scandales du gouvernement Borden.

Mais du moment où l'on touche à leur patronage, ils font explosion. Témoin, la démission de M. Stanfield.

LA CONDITION ESSENTIELLE POUR L'OBTENIR EST LA BONE VOLONTE DES HOMMES.

Rome, via Paris, 24 — Le pape Benoît XV a fait un plaidoyer en faveur de la paix dans son discours à l'occasion de la réception de Noël au Sacré Collège. Recevant le message de Bethléem, le pape dit que la bonne volonté parmi les hommes est la condition essentielle de retour à "une paix juste et durable qui doit mettre fin aux horreurs de la présente guerre."

Après leur arrivée au pouvoir en

LA LEGISLATURE NE VEUT PAS DE REFERENDUM SUR LA PROHIBITION

Le projet de loi des licences a été adopté hier par un vote de 61 à 7

SIR LOMER DANS UN DISCOURS ENERGIQUE DEFINIT SANS AMBAGES L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT SUR CETTE QUESTION

Le premier ministre donne un démenti catégorique à la "Semaine Religieuse de Québec," qui avait dit que des ministres sont intéressés dans la vente des liqueurs

(Du correspondant du "Canada")

Québec, 21 — Par un vote de sixante et un à sept le bill des licences a été adopté à la Chambre cet après-midi, mais cela ne s'est pas fait sans quelque discussion. Après un discours de M. Sauvé et une réplique du premier ministre ainsi que quelques explications du Dr Roy, député de Lévis, du Dr Parrot de Témiscouata, on prit le vote sur la question du référendum proposé par le chef de l'opposition.

Dès les premières minutes de la séance, en effet, M. Sauvé s'est levé et a proposé dans une motion de consulter le peuple sur la prohibition avant d'adopter les derniers amendements apportés à la loi des licences. Le député des Deux-Montagnes avait cependant oublié de nouveau certaines des règles de la Chambre et sa motion n'était pas dans l'ordre. Le premier ministre et l'hon. M. Taschereau le prouvèrent en s'appuyant sur la code parlementaire et réclamèrent une décision du président. Disons cependant que M. Sauvé ne manqua pas encore une fois de crier à l'ostracisme et de demander justice. Ses réclamations n'avaient pas un caractère de grande conviction, car à la suggestion de l'orateur il changea le texte original de sa motion et en présente une qui fut cette fois acceptée.

Le chef de l'opposition appuie sa motion en disant que la question des licences agite beaucoup les esprits et qu'il importe de connaître l'opinion du peuple, de la province qui, ajoutait-il, s'attend à un référendum sur la prohibition.

Répondant tout de suite à un argument de M. Sauvé, le premier ministre déclare qu'il n'a jamais pris d'engagement envers personne sur aucune mesure, il a simplement déclaré que le gouvernement avait à cœur la cause de la tempérance et que les partisans de cette dernière s'appuyant sur le passé devaient avoir confiance dans l'avenir.

"Nous n'avons jamais discuté la question de la prohibition avec les représentants des ligues de tempérance et nous n'avons pris par conséquent aucun engagement envers eux."

"D'autre part", dit encore Sir Lomer, les déclarations du gouvernement ne peuvent justifier les prétentions de l'opposition. En effet, dans une entrevue qui avait eu lieu il y a quelques mois avec des délégués des associations de tempérance, Sir Lomer faisait cette simple déclaration: "Pour moi, m'appuyant sur les opinions de personnes éclairées et impartiales, je ne crois pas que le temps de la prohibition soit arrivé pour la province de Québec."

On nous demande, continue le premier ministre de donner une occasion au peuple de se prononcer sur cette question. Pourquoi? Les nombreux amendements apportés à la loi des licences depuis six ans et surtout le dernier bill que la Chambre va adopter ne sont-ils pas propres à favoriser la tempérance? Le peuple ne l'ignore pas, lui qui nous a témoigné son approbation en maintes circonstances.

Aux insinuations de M. Sauvé qui veut que le gouvernement n'agisse que par esprit de parti, Sir Lomer répond: "Le chef de l'opposition se trompe. Nous travaillons simplement pour le bien du peuple et de la province; depuis six ans nous avons assuré le succès de la tempérance, et on s'accorde à reconnaître que pas un seul gouvernement n'a fait autant pour donner une juste solution à cet important problème."

Sir Lomer ajoute que le gouvernement est partisan de la tempérance, mais qu'il a préféré procéder lentement, si on veut, mais sûrement. Quoique d'autres provinces aient jugé sage d'aller vite en besogne, il reste vrai que le gouvernement de Québec a pris les meilleurs moyens d'atteindre le but désiré; les résultats, d'ailleurs, ne se sont pas fait attendre.

"Pourquoi, alors demande le premier ministre, changerions-nous notre mode de procéder? Faudrait-il mettre de côté l'opinion publique? Des demandes nombreuses ont été faites en faveur de la prohibition, mais d'autre part, des requêtes nombreuses aussi venues de l'autre camp ont été envoyées au gouvernement."

Sir Lomer cite en passant les noms de lord Shaughnessy, de sir Vincent Meredith et de sir Williams-Taylor. Un grand nombre de citoyens non moins éminents que ceux-ci ont assuré le gouvernement que par la diminution du nombre des licences, par celle des heures de vente, par la séparation des commerces d'alcool et d'épicerie ainsi que par des restrictions

s'appliquant aux militaires, la province marcherait plus sûrement vers la tempérance que par l'imposition radicale de la prohibition.

C'est pourquoi le gouvernement n'a pas abandonné son premier mode d'action mais a continué à travailler pour la véritable tempérance en ne considérant que l'intérêt de la province.

M. Sauvé demande si les débiteurs de liqueurs sont en faveur des dernières lois édictées.

"Nous ne les avons pas consultés, répond sir Lomer Gouin, qu'ils nous approuvent ou nous condamnent, que nos mesures aient mécontenté l'un ou l'autre parti, ou même les deux, nous n'en croirons pas moins à l'excellence de notre législation."

A ce moment, Sir Lomer Gouin avertit la Chambre qu'il veut faire une déclaration qu'il croit nécessaire. Il lit un article paru dans La Semaine Religieuse de Québec, du 30 novembre dernier, dans lequel les rédacteurs de cette revue insinuaient que le gouvernement se refusait toujours à imposer la prohibition parce que certains membres du cabinet avaient des intérêts pécuniaires dans des brasseries. Immédiatement après la publication de cet article, le premier ministre écrivit à La Semaine Religieuse demandant à ses directeurs de dévoiler d'abord la source de leur information et ensuite le nom des ministres visés dans l'article en question.

A ces deux questions La Semaine Religieuse ne répondit pas, se retranchant prudemment derrière le secret professionnel. Sir Lomer Gouin désire cependant détruire l'effet malheureux qu'aura pu avoir cette insinuation malveillante et déclare ce qui suit:

Aucun ministre du gouvernement de Québec n'a un intérêt quelconque dans une brasserie, et je parle au nom de mes collègues comme en mon nom. Je fais cette déclaration sachant que si les directeurs de "La Semaine Religieuse" nous ont fait du tort ils travailleront à le réparer."

Reprenant, pour terminer, le principal argument de M. Sauvé, le premier ministre déclare que si le gouvernement avait réellement cherché la popularité et le succès de ses intérêts politiques, il aurait de suite imposé la prohibition, car celle-ci a de nombreux partisans. "Nous avons confiance, ajoute Sir Lomer, dans la sincérité des électeurs, le peuple pourra nous juger. Je suis convaincu qu'il n'y a pas de mesure meilleure que celle que nous proposons pour avancer la cause de la tempérance dans cette province."

Le Dr Roy de Lévis se levant ensuite déclare qu'il votera en faveur de l'amendement Sauvé et il explique sa position.

Le comté que je représente est prohibitionniste et j'en donnerai pour preuve l'adoption des règlements de prohibition dans les diverses localités qui le composent. Le dernier endroit où on faisait le commerce des liqueurs, la ville de Lévis a voté, il n'y a pas très longtemps la prohibition. La majorité en faveur du règlement ne laisse planer aucun doute sur le désir des citoyens de bannir de chez eux le commerce de l'alcool. Je me suis prononcé en faveur du mouvement et j'ai aidé de mon vote l'établissement de ce régime que je croyais et que je crois encore aujourd'hui excellent. Le comté de Lévis ne s'est pas contenté de ce qu'il avait fait chez lui et il a voulu étendre ailleurs le mouvement de prohibition. On a fait signer des requêtes demandant l'établissement de la prohibition dans toute la province, des signataires étaient l'immense majorité de mon comté, soit quatre mille.

Je crois donc refléter l'opinion de mes électeurs en votant pour le référendum qui donnerait j'en suis sûr une approbation de la prohibition immédiatement.

Le Dr Parrot de Témiscouata explique qu'il votera contre la motion Sauvé, il est en faveur de la prohibition, mais il ne veut pas qu'on l'impose trop rapidement. C'est peut-être l'effet qu'aurait un référendum immédiat.

Le comté de Témiscouata est actuellement sous le régime prohibitionniste mais il y a été amené après avoir graduellement diminué le nombre de licences. Il reconnaît que la loi actuelle est un progrès vers la tempérance et il est heureux que le gouvernement en ait pris l'initiative.

M. Parrot ne veut pas qu'on impose d'un seul coup à Montréal et à Québec la prohibition radicale, alors que d'autres villes de la province ont au temps de s'y préparer longue-

ment par des mesures moins extrêmes.

M. Dorris parle ensuite et on rigole pendant quelques minutes.

La Chambre est ensuite appelée à voter sur le référendum, le résultat est le suivant:

Pour: MM. Bercovitch, D'Auteuil, Dorris, Gault, Roy, Sauvé, Turcotte.

Contre: MM. Ashby, Beaudry, Bordeleau, Bouchard, Bugeaud, Bullock, Cannon (Québec); Cannon, (Dorchester); Caron, (Îles de la Madeleine); Caron, (Matane); Cédillot, David, Décarie, Délélie, Desaulniers, Dupuis, Farand, Finnie, Fortier, Francoeur, Godbout, Gosselin, Gouin, Laferté, Lafontaine, Lapierre, Leclerc, Lemieux, Létourneau, (Hochelaga); Létourneau, (Québec); Lévesque, Madden, Mason, Mayrand, Mercier, Mitchell, Ouellette, Parrot, Pélouquin, Perrault, Petit, Phaneuf, Philips, Pilon, Reed, Robert, (Rouville); Robert, (St-Jean); Robillard, Séguin, Simard, Tanguay, Tansey, Taschereau, Tessier, (Trois-Rivières); Tessier, (Rimouski); Thériault, Therrien, Tourville, Trahan et Vilas — 61.

DIX PERSONNES ONT PERI DANS LE FEU

UN INCENDIE QUI A DETRUIT UN TEMPLE MACONNIQUE AU KANSAS.

Wichitee, Kansas, 22. — Dix personnes, huit enfants et deux vieilles femmes ont perdu la vie au cours d'un incendie qui a détruit le Kansas Masonic Home.

Il y avait 82 personnes dans l'édifice quand le feu éclata et tous les efforts des pompiers furent concentrés pour sauver les pensionnaires. Le feu commença dans les cuisines et avant qu'une lance fut dirigée contre l'édifice, il était incontrôlable. L'hopital fut plongé dans les ténèbres dès le début car un gamin, pour arrêter l'alimentation de l'huile aux fournaises, tourna une manette, la mauvaise. Au troisième étage les enfants furent brûlés par plusieurs et quand les flammes et la fumée chassèrent les pompiers, huit petits furent abandonnés là. Toute la comptabilité de l'hopital est détruite et l'intendant, M. Burdwick dit qu'il n'a aucun moyen de faire l'appel des survivants. Les pertes sont de \$175,000 en partie couvertes par les assurances.

GENERAL JAPONAIS A NEW-YORK

New-York, 22. — Le major général Mosotaro Fuhuda, chef de la seconde section de l'état-major général japonais, et récemment observateur attaché à l'armée française, est arrivé ici aujourd'hui sur le vaisseau français "La Touraine", venant de Bordeaux. Discutant la guerre européenne, le général Fukuda dit que son opinion impartiale, comme soldat, est que les Alliés de l'Entente ne peuvent perdre leur cause.

LE SUFRAGE DES FEMMES

Ce qui est incontestable, c'est que cette question à laquelle les événements tragiques actuels redonnent une saisissante actualité a fait de grands progrès dans l'opinion. Elle n'a déjà plus le caractère excentrique et comique qu'elle avait autrefois; l'expérience qui vient d'être faite aux Etats-Unis et qui a eu le retentissement énorme que l'on sait, fera peut-être entrer dans la voie des réalisations un projet qui, en France, n'a encore été jusqu'ici qu'un thème à discussions plus ou moins philosophiques.

Au milieu du cataclysme effroyable auquel nous assistons, on en est arrivé à se dire: "Pourquoi pas, après tout? La diplomatie des femmes ne serait peut-être pas meilleure que celle des hommes; il est certain, dans tous les cas, qu'elle ne pourrait pas être plus mauvaise."

Entraînée par la logique de la situation, la femme elle-même réclamera le droit qu'on lui conteste encore et s'écriera elle aussi: "Puisque nous y sommes, allons jusqu'au bout."

Quelques maîtresses de maison, quand elles voient qu'on leur manque certains plats qu'elles tiennent à faire goûter à leurs convives, vont à la cuisine elles-mêmes, et la cuisine en est meilleure. Jusqu'ici, les femmes ne sont intervenues que pour fournir de quoi faire l'omelette; lorsqu'elles s'aperçoivent que l'homme manque constamment l'omelette, elles se décident à lui dire: "Voulez-vous nous permettre d'essayer nous-mêmes?"

Edouard DRUMONT.

La Libre Parole.

NOTRE PAVILLON ET LA GUERRE

Sait-on, ou plutôt sait-on assez, que dans cette Méditerranée plus spécialement dévolue à notre action et où la puissance de nos cuirassés confine dans ses repaires l'esprit de prudence des nos ennemis, c'est sous notre garde que s'est effectué le gigantesque va-et-vient, l'afflux colossal des troupes venues des Indes, d'Egypte, d'ailleurs encore, ou bien y retournant? Se rend-on compte du labeur que représente ce mouvement incessant entre l'Afrique française, le Maroc, nos colonies d'Ouest-africain, Madagascar, l'Indochine, la Nouvelle-Calédonie, les Antilles et la France? C'est grâce à notre marine, à son travail de chaque heure, que nos sujets, nos concitoyens de toutes les latitudes ont pu venir apporter à la métropole le précieux appoint de leurs services.

M. RONDET-SAINT.

(La Renaissance.)

UNE DEGRINGOLADE, JEUDI, SUR LE QUEBEC-SAGUENAY; EN DEUX JOURS, CETTE VALEUR TOMBE DE 19 POINTS

LE CORRESPONDANT DU "CANADA" A OTTAWA RELEVÉ UN ARTICLE DE LA "PATRIE" QUI PRETEND QUE LA VENTE DE CE TRONÇON DE CHEMIN DE FER EST UNE BELLE AFFAIRE POUR LE PAYS

SI CETTE ENTREPRISE EST SI BONNE, POURQUOI VEUT-ON LA PASSER AU GOUVERNEMENT?

LE MINISTRE DES FINANCES QUI PRECHE L'ECONOMIE PARTOUT, EST BIEN SUR SES GARDES; IL NE PAIERA QUE CE QU'IL A ETE DECIDE DE PAYER

(Du correspondant du "Canada")

Ottawa, 21 — J'allais vous expédier ma dépêche sur le Québec-Saguenay, quand un ami est arrivé chez moi avec la Patrie, qui publie un article sur cet intéressant sujet.

J'en suis donc quitte pour refaire ce que je vous avais écrit.

L'article de la Patrie m'amuse fort et loin de contribuer à faire reprendre contenance à ceux qui ont du Québec-Saguenay, je le crois plutôt propre à les inquiéter de plus en plus.

Notre confrère voit dans les dépêches que je vous envoie "une campagne odieuse contre le Québec Railway et ses actionnaires."

Voyons tout d'abord, messieurs les amis du gouvernement. Ces dépêches ne sont pas une campagne ni contre le Québec ni contre ses actionnaires; la question qui se pose est d'intérêt public et c'est le devoir du "Canada", comme autant de tout journal non inféodé au groupe gouvernemental d'avertir le parlement de ce qui s'en vient.

La Patrie appelle encore mes dépêches "une histoire à boire debout"; voyez-vous ça d'ici une histoire à boire debout? Et votre aimable confrère ajoute que cette histoire "a pu être prise au sérieux par les lecteurs du "Canada", mais les gens de bon sens en ont ri."

Or, si j'en juge d'après ce que la Patrie elle-même m'annonce, les gens sérieux n'en ont pas ri tant que cela, puisqu'il s'est produit un véritable commencement de panique à la Bourse si j'en juge par les chiffres fournis par la Patrie elle-même. En effet, cette valeur qui était cotée à 44 il y a deux jours, la Patrie dit qu'elle s'est vendue aujourd'hui à 27 et les derniers rapports de la Bourse de Montréal affichaient 25 et 26.

Et l'organe du Québec-Saguenay écrit plus loin:

"La panique qui a eu lieu sur le marché de Montréal n'a pas plus affecté le "Québec Ry", que les autres valeurs.

"Le Dominion Bridge, le Steel, l'Iron, le Scotia et toutes les valeurs de guerre ont baissé de plusieurs points. Les chemins de fer se sont bravement maintenus."

La position du scribe qui est l'auteur de cet article paraît bien peu enviable, et à preuve c'est l'explication qu'il tente de nous donner.

Le voilà qui classe le Québec-Saguenay parmi les valeurs de guerre. Pourtant, je ne sache pas, — pas un des actionnaires ne le sait pas non plus — que ce tronçon de chemin de

fer avait une destination militaire. On s'explique que des valeurs comme celles de la Dominion Bridge, du Steel, de l'Iron, et le Scotia qui vivent de la guerre aient été affectées par les rumeurs de paix; mais on ne fera pas croire, même aux lecteurs exclusifs de la Patrie que le bout de chemin de fer que Sir Rodolphe Forget veut passer au gouvernement soit une valeur de guerre. Elle le deviendra peut-être en ce sens que si les ministres ne veulent pas faire au goût de Sir Rodolphe et de son groupe, on se servira de ce refus pour faire la guerre au gouvernement.

La Patrie dit encore que "la position de la compagnie est des plus solides", c'est tant mieux; mais alors pourquoi les directeurs veulent-ils la passer au gouvernement? Puisque ça va si bien, pourquoi ces gros financiers ne continuent-ils pas à l'exploiter à leur bénéfice et comme dit la Patrie pour le grand bien de tout le monde?

Le gouvernement n'a-t-il pas assez de l'intercolonial et du Grand Tronc-Pacifique, sans qu'il "s'emballe", comme on dit, de ce chemin de fer dont la "position est si solide" au dire de la Patrie.

Croyez-m'en, si l'affaire est si bonne qu'on nous dise pourquoi on veut tant s'en débarrasser. Ne trouvez-vous pas ça assez singulier qu'un groupe de financiers abandonne ainsi une belle entreprise.

La Patrie a eu soin de ne pas vous dire qu'un des principaux directeurs avait démissionné et cet homme, me dit-on, ici, est M. J. N. Greenshields, qui a été un des grands artisans de l'entreprise.

Nous n'en voulons pas aux actionnaires du Québec-Saguenay; nous leur souhaitons au contraire tout le bien possible; seulement nous ne voulons pas que le gouvernement prodige ainsi les deniers publics "à une entreprise dont la position est des plus solides."

D'ailleurs, Sir Thomas White est sur ses gardes et la partie est loin d'être gagnée par le groupe Forget.

Le juge Cassels a jugé l'affaire du Québec à mercredi; mais ce n'est pas encore pour dire que tout est bâclé; on prendra patience plutôt.

On verra encore une baisse sur cette valeur du Québec-Saguenay et c'est à tous d'être prudents. Il ne s'agit plus ici d'une entreprise privée, mais c'est un petit éléphant blanc qu'on veut passer au gouvernement en ce temps où tout à tour, nos ministres nous prêchent l'économie.

LA PRESSE FRANÇAISE ET LA NOTE AMERICAINE

Les Etats-Unis sont en droit d'attendre un exposé des vues des belligérants, dit "Intransigeant."

CE QUE DIT LA "LIBERTE"

Paris, 22. — L'"Intransigeant" intitule son article sur la note du président Wilson aux belligérants "Un coup de théâtre".

Voici ce qu'il dit:

"Chacun comprendra l'importance de l'action des Américains. La proposition de M. Wilson est claire. Les Etats-Unis ont eu à souffrir de la guerre. L'Allemagne torpille ses vaisseaux et les Etats-Unis nous envoient des matériaux et ils nous ont déjà aidés financièrement.

"Il est naturel que le président cherché à connaître les buts des belligérants. Certainement cela va dérouter la manœuvre que l'Allemagne cherche actuellement à accomplir. Depuis que l'ennemi a provoqué des efforts vers la paix, il est juste qu'il explique clairement ce qu'il demande et qu'il mit bas ses cartes. Il ne pourra s'esquiver de la requête du gouvernement américain.

"Quant à nous, nous savons ce pourquoi nous nous battons. Lloyd-George l'a expliqué clairement dans la Chambre des Communes anglaises. Nous combattons parce que nous avons été attaqués et parce que nous ne voulons pas être attaqués de nouveau."

La "Liberté" dit:

"A la veille des fêtes, le président verrait la paix d'un bon oeil; la conclusion de la paix depuis qu'il craint

que son pays ne soit entraîné dans la mêlée. La guerre sous-marine que l'Allemagne menace de porter à son plus haut degré sans s'garder à ses promesses faites, si ses ouvertures de paix sont ineffectives, pourrait bien amener les Etats-Unis dans le conflit universel. Le secrétaire Lansing a exprimé cette crainte et c'est ce que l'opinion publique américaine craint.

"Nous serons certainement désolés, si sa dignité et ses intérêts obligent le gouvernement américain à rompre avec l'Allemagne barbare et sauvage. Plus que tout autre pays, la France, qui fut attaquée sans le moindre prétexte, sait ce qu'est la tragédie à l'heure actuelle, mais nous ne pouvons nous y opposer. Nos amis les Américains doivent se rappeler le fait que nous luttons pour des vues communes pour eux et pour nous. Nous faisons guerre sur guerre pour la civilisation et pour le droit et pour prévenir pour jamais toute répétition d'hécatombes comme celle que l'Univers contemple présentement avec terreur.

"Nous, Français, nous ne pouvons faire d'autre réponse, à la suggestion du président Wilson, que celle de Lloyd-George. Que les Allemands restaurent le territoire, qu'ils donnent une réparation et qu'ils offrent des garanties assurant une paix réelle, et non précaire, et nous serons heureux de répondre à la prière du président Wilson."

LES IMPOTS ALLEMANDS SUR LA BELGIQUE

Ils grandissent de jour en jour. — La contribution de guerre est portée à cinquante millions par mois.

QUATRE CENT QUATRE-VINGTS MILLIONS PAR ANNEE

Le Havre, 22. — La Belgique est de nouveau assignée à blanc par les Allemands. Depuis deux ans, ce pays, ruiné par la guerre, les réquisitions, les saisies, le chômage et l'illégalité flagrante de cette mesure a été démontré. Sans doute, la convention de La Haye prévoit l'entretien de l'armée d'occupation aux frais de la nation momentanément vaincue, mais la contribution levée par les Allemands dépasse dix fois au moins le coût maximum d'une armée chargée d'assurer le maintien de l'ordre. Du reste, le produit total des impôts ordinaires de l'Etat belge, régulièrement levés par les fonctionnaires belges sous le contrôle allemand, sert à couvrir toutes les dépenses de l'administration allemande et belge du territoire occupé.

Ces faits étant acquis, voici le texte du nouvel arrêté par lequel la contribution de guerre est élevée de 40 à 50 millions par mois par abrogation de l'ordre du 8-10 novembre 1915:

"Pour le rayon des étapes de la 4e armée, No 12 du 15 novembre 1916, et conformément à l'article 49 de la convention de La Haye, concernant la réglementation des lois et usages de la guerre sur terre, il est imposé à la population belge, jusqu'à nouvel ordre, une contribution de cinquante millions de francs par mois, payable comme quote-part aux frais d'entretien de l'armée et aux frais de l'administration du territoire occupé."

"Les neuf provinces de la Belgi-

que se procureront les fonds nécessaires par voie d'emprunt. La forme et le teneur des obligations à émettre par les provinces seront déterminées par le commissaire général impérial des banques en Belgique. La première mensualité devra se payer le 10 décembre 1916 au plus tard; les mensualités suivantes au plus tard le 10 de chaque mois, à la caisse de l'armée de campagne (Feldkriegskasse) du gouvernement général impérial à Bruxelles.

"Le commissaire général impérial des banques de Belgique est autorisé à fixer les sommes à concurrence desquelles les mensualités seront versées en marks ou en francs à la caisse de l'armée de campagne à Bruxelles et aux 4e et 6e armées."

Le 20 novembre 1916, un arrêté signé le même jour convoque les conseils provinciaux en session extraordinaire le 2 décembre 1916, pour un jour, à l'effet d'approuver la décision du gouvernement allemand. Il est à peine besoin de dire que c'est par une interprétation abusive que l'article 49 de la convention de La Haye est invoqué par le baron von Bissing. On se demande aussi pourquoi l'impôt de guerre se trouve augmenté de 120 millions de francs par an au moment où le pays, privé de presque toutes ses forces productives, est pour ainsi dire réduit à la famine, et alors que les Allemands, pour excuser l'arrêt des travaux dits de chômage, organisés par les communes et les provinces, avaient prétexté que les budgets de celles-ci n'en pouvaient plus supporter les dépenses.

PLUSIEURS CRATERES OCCUPES PAR LES ITALIENS SUR LE CARSO

Un calme relatif règne sur le reste du front. — Bombardement d'un hôpital militaire; deux tués, quatre blessés. — Activité aérienne.

LES ITALIENS AU-DESSUS DE POLA

Rome, 22, via Londres — Le ministère de la Guerre a publié ce soir le communiqué suivant:

"Sur tout le front, il y a eu des duels d'artillerie. L'hôpital militaire à Goritz a de nouveau été bombardé en dépit de ses croix rouges très visibles. Du personnel sanitaire, deux ont été tués et quatre blessés.

"Sur le Carso, nos troupes par une attaque de surprise, ont occupé quelques cratères dans la pierre à chaux et elles les mirent dans un état de défense.

"Les aviateurs ennemis tentèrent des raids contre nos lignes mais ils furent promptement repoussés par nos batteries anti-aériennes. Quelques bombes ont été jetées sur Gai-

gno, dans la vallée de la Sugana, sur Calalzo et Oten dans la vallée de Piave et sur Verthoiba, au sud-est de Goritz, mais il n'y eut aucune perte de vie ni dommages.

RAID AERIEN SUR POLA.

Rome, 22, via Paris — L'armistice italien ne publie le communiqué officiel suivant:

"Une section de nos hydroplanes a jeté des bombes sur des ouvrages militaires et des vaisseaux de guerre dans le port de Pola. Toutes nos machines sont revenues saines et sauvées en dépit d'une violente canonnade et des attaques par les aviateurs ennemis."

LE "WEEKLY SUN" DE TORONTO SE DEMANDE SI C'EST LE SERVICE OBLIGATOIRE QUI S'EN VIENT

Notre confrère de la capitale ontarienne relève plusieurs déclarations qui semblent l'inquiéter.

Le "Weekly Sun", journal hebdomadaire, de Toronto, nous arrive avec l'article qui suit:

"Des signes de conscription au Canada se manifestent de plus en plus, malgré les promesses et bien que l'on sache le danger que comporte semblable politique. De tous les coins du pays viennent des nouvelles dans ce sens. Ainsi le colonel Williams, officier recruteur en chef, parlant à Hamilton, déclare que si le plan de la Commission du Service National ne réussit pas il faudra recourir à quelque mesure de compulsion. Sir John Gibson, parlant à la même assemblée, se déclare en faveur de l'application de l'acte de la milice pour assurer le recrutement de 100,000 hommes. Le maire Walters déclare que la conscription devra être adoptée. Le juge Campbell, s'adressant à un grand jury, à St. Catharines, conseille de prendre les moyens nécessaires, en vertu de l'acte de la milice ou autrement, pour mettre tous les hommes d'âge militaire au service de l'Etat. Il préconise aussi la nationalisation, pour le temps de la guerre, de certaines industries, alléguant que les hommes qui y travaillent pourraient sans inconvénient être remplacés par les femmes et les profits partagés avec l'Etat dans l'intérêt public.

Le Lieut.-Col. S. B. Scobell du 236e bataillon, Durham et Northumberland, parlant à Cobourg, dit qu'il aimerait à voir la conscription.

"M. Bennett, chef de la commission du Service National, qui visite l'ouest en compagnie du premier ministre Borden, déclarait dans un de ses discours que c'était le dernier "effort volontaire" que le gouvernement demandait au peuple canadien. Le premier ministre n'était pas moins précis lorsque, au cours d'une interview, il disait que si les propositions du Conseil du Service National n'obtenaient pas le succès désiré il fau-

drait recourir à une autre politique. "D'un autre côté il est question de l'enrôlement des employés du gouvernement propres au service. A une assemblée publique, à Galt, on vient d'adopter une résolution, proposée par le maire Edwards et J. G. Turnbull, priant le gouvernement fédéral de renoncer à la pratique d'employer des hommes aptes au service, pour l'inspection des munitions, et de les remplacer par des soldats de retour. On suggère aussi que les hommes employés à l'inspection des bombes aux quartiers généraux du district militaire de Toronto, soient versés dans les unités d'infanterie et d'artillerie. On dit même que des femmes pourraient remplacer, aux quartiers généraux, les commis, comptables, etc."

PLUSIEURS POSTES ENNEMIS DETRUITS

Paris, 22. — Communiqué officiel de ce soir:

"Durant la journée, il y a eu de vifs engagements d'artillerie dans la région de Hardaumont, Louvemont et la ferme des Chambrettes (région de Verdun). Plusieurs attaques de surprise faites à l'est de St-Mihiel, dans la bois Gerchents, à Chapelet, au nord de Cellis (Vosges) et dans la vallée Fane, nous ont valu la destruction de plusieurs petits postes ennemis et quelques prisonniers. Sur le reste du front, il y a eu une canonnade intermittente."

Communiqué belge:

"Sur l'extrémité sud du front belge, le combat de bombes et d'artillerie a été très violent. Nos batteries de campagne et de tranchées ont fait taire l'artillerie ennemie."

Paris, 22. — Communiqué officiel de ce soir:

"Durant la journée, il y a eu de vifs engagements d'artillerie dans la région de Hardaumont, Louvemont et la ferme des Chambrettes (région de Verdun). Plusieurs attaques de surprise faites à l'est de St-Mihiel, dans la bois Gerchents, à Chapelet, au nord de Cellis (Vosges) et dans la vallée Fane, nous ont valu la destruction de plusieurs petits postes ennemis et quelques prisonniers. Sur le reste du front, il y a eu une canonnade intermittente."

Communiqué belge:

"Sur l'extrémité sud du front belge, le combat de bombes et d'artillerie a été très violent. Nos batteries de campagne et de tranchées ont fait taire l'artillerie ennemie."

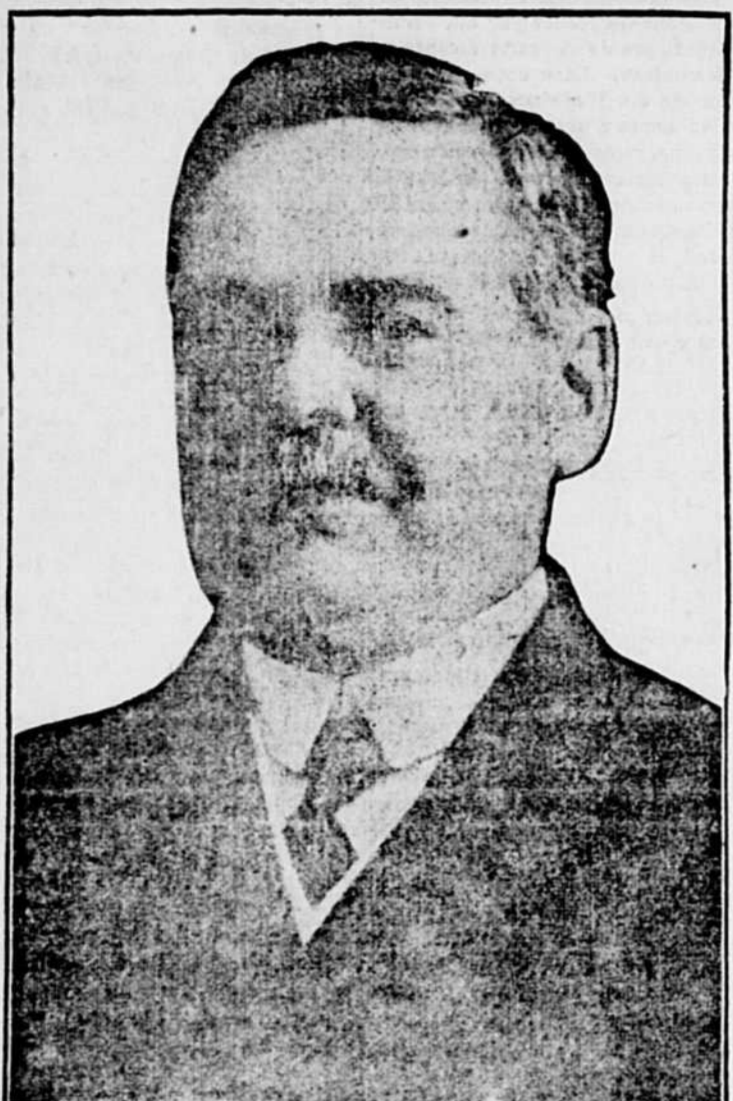
UN REMARQUABLE DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN SUR LA QUESTION DES ECOLES D'ONTARIO

Le premier ministre a répliqué hier avec beaucoup d'éloquence à des accusations fausses de M. Sauvé

IL A DEMONTRE COMBIEN IL EST FAUX DE DIRE QUE LE PARTI LIBERAL DOIT A UNE CAMPAGNE DE PREJUGES SON ECLATANT SUCCES DU 22 MAI DERNIER

La sortie du chef de l'opposition ne nuira-t-elle pas au règlement si désiré de cette difficulté ?

SIR LOMER GOUIN



Dans un fort remarquable discours hier, à la Législature, le Premier Ministre a montré la sincérité de son parti en faveur de nos compatriotes de l'Ontario.

(Du correspondant du "Canada") Québec, 20 — Un court mais intéressant débat sur la question scolaire ontarienne a eu lieu à la Chambre cet après-midi. M. Sauvé s'est fâché plusieurs fois; il était très nerveux, le chef de l'opposition. On le lui pardonne, le travail qui lui incombe étant si ingrat, le concours de ses collègues de la gauche lui fait absolument défaut et il doit seul faire toute la besogne.

M. Sauvé a encore prétendu que bon nombre de députés se sont engagés au cours des dernières élections à forcer le gouvernement à adopter une mesure destinée à pourvoir aux moyens de venir en aide à nos compatriotes d'Ontario et du Manitoba, il a ajouté que le résultat de ces élections est en partie dû à l'exploitation des préjugés par les candidats libéraux. M. Sauvé a été violent, par moments, il s'est oublié au point d'être rappelé à l'ordre par l'orateur.

Sir Lomer Gouin a donné une vive réponse au chef de l'opposition mettant les choses au point. M. Cannon de Québec-centre que M. Sauvé avait tout particulièrement désigné dans son discours comme ayant signé cet engagement, a cinglé comme il convenait le chef de l'opposition, ce dernier s'est alors excité outre mesure devant l'insuccès de sa violente harangue et il a été de nouveau rappelé à l'ordre par l'orateur.

M. Sauvé a demandé la copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et M. G. H. Baril, président de l'A. C. J. C., au sujet des Canadiens-français d'Ontario pour se donner l'occasion de traiter encore son sujet de prédilection et de faire de la démagogie. Il a parlé de la lettre que M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a adressée à plusieurs députés durant les dernières élections, leur demandant de s'engager à faire voter une mesure tendant à venir en aide aux Canadiens-français d'Ontario. Il a ajouté que le premier ministre aurait dû faire des représentations à M. Morin pour l'empêcher de faire ainsi appel aux préjugés. Le chef de l'opposition a prétendu que le bill Galipeault et la motion Lapointe relatifs à la question scolaire ontarienne, étaient un truc électoral en vue des élections provinciales qui approchaient.

Sir Lomer lui a donné une vive réplique que la Chambre a maintes fois interrompue de ses applaudissements.

Le premier ministre après avoir exposé les prétentions de M. Sauvé à l'effet que le bill Galipeault et la motion Lapointe étaient un truc électoral et que M. Morin, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste avait agi à l'instigation des chefs libéraux pour condenser et accentuer le mouvement d'indignation populaire provoqué par ces deux mesures en faveur de la cause de nos frères de l'Ontario, déclare qu'il ne croit pas devoir donner d'explications à la Chambre

au sujet du bill Galipeault, étant donné que la députation a encore à la mémoire les circonstances dans lesquelles ce bill a été présenté et adopté.

Quant à la motion Lapointe, dit Sir Lomer, M. Sauvé peut en dire ce qu'il lui plaira, il peut aussi interpréter à sa façon l'attitude de M. Lapointe, comme du chef libéral à Ottawa et celle de ceux qui ont voté pour et contre la motion, il n'en est pas moins vrai que M. Lapointe, le chef libéral et les députés qui ont voté en faveur de la motion ont fait un acte de courage comme on n'en trouve très rarement dans toute l'histoire du parti conservateur. Le chef de l'opposition peut chercher dans les rangs du parti conservateur à Ottawa, parmi les morts comme parmi les vivants, des hommes tels que ceux qui ont voté pour la motion et surtout en aussi bon nombre.

Et le bill des jésuites, dit M. Sauvé, n'a-t-il pas demandé du courage des conservateurs ?

Ce ne sont pas les conservateurs, rétorque aussitôt Sir Lomer qui ont passé cette loi, ils ont été au pouvoir avant et après la Confédération assez longtemps pour y penser et cependant c'est un libéral qui en dépit d'une violente opposition et dans la province et dans tout le pays, n'a pas craint d'en prendre l'initiative.

Je ne veux pas pour aucune considération au monde soulever les préjugés, mais je prétends que la motion Lapointe était sincère et inspirée par un patriotisme vrai. Jamais les libéraux n'ont songé à en faire un instrument d'élection plus au provincial qu'au fédéral.

Le bill Galipeault a été demandé non seulement par l'A. C. J. C., mais encore par un bon nombre de bons citoyens de cette province. On a expliqué que la mesure aurait pour objet de permettre aux municipalités et aux commissions scolaires qui le désiraient de voter des secours à nos compatriotes d'Ontario. Le chef de l'opposition a voté avec nous contre son chef d'alors. Etait-il sincère ? Nous le supposons. Il était sincère en votant pour comme son chef l'était probablement en votant contre. On nous accuse, dit le premier ministre, d'avoir fait les élections avec le bill Galipeault et la lettre de M. Morin. Je ne me rappelle pas avoir reçu de copie de cette lettre, je l'ai lue dans les journaux. On veut nous en tenir responsables. On nous reproche de n'avoir pas désavoué cette lettre écrite durant les élections. Je ne me rappelle pas l'avoir lue durant les élections; l'aurais-je reçue que je n'y aurais pas répondu, je ne m'en serais pas occupé. Nous étions responsables de nos actes aux électeurs de la province et nous leur avons rendu compte.

M. Sauvé aurait pu dire à M. Morin ce qu'il en pensait, s'il le désirait, lui qui a probablement reçu cette lettre. Le premier ministre dit qu'il n'avait ni le droit ni l'autorité de le désavouer. M. Morin ne relève pas

du gouvernement, il est responsable de ses actes. M. Sauvé prétend qu'il a eu tort d'écrire cette lettre, de même que les députés qui ont signé l'engagement et ont fait leur élection en exploitant ce mouvement.

Je crois que M. Morin n'aurait pas dû écrire cette lettre. Quant aux députés qui ont signé l'engagement, ils étaient libres de le faire, ils pouvaient avoir leurs raisons.

Sir Lomer déclare qu'il a visité la province au cours des dernières élections, qu'il a entendu un grand nombre d'orateurs et qu'il ne se rappelle pas avoir entendu un seul discours où on ait parlé de la question scolaire. Pas un journal n'a fait de campagne sur cette question.

Jamais au cours des élections, dit encore sir Lomer, je n'ai fait allusion à la question scolaire. Bien au contraire dans les Cantons de l'Est, par exemple, je conseillais naturellement aux électeurs d'apprendre le français et je leur disais de profiter de l'avantage d'apprendre l'anglais dont la connaissance leur sera utile partout.

M. Sauvé nous a parlé avec vigueur et ardeur du résultat des dernières élections qui lui a été bien pénible au cœur. Le chef de l'opposition interromp ici le premier ministre pour dire qu'en effet ce résultat lui est pénible au cœur. M. Sauvé, continue Sir Lomer, dit que son parti n'a pas été battu sur ses démerites, que les libéraux n'ont pas été élus sur leurs mérites, mais que ce résultat est dû à une campagne de préjugés.

Nous avons parcouru bien des paroisses, des villes et des cités, durant les six semaines que dura la lutte, nous avons exposé notre programme, soumis notre dossier aux électeurs en fait d'améliorations de l'agriculture, d'encouragement à l'instruction publique, d'amélioration de la voirie, etc. Les électeurs ont éliminé ce dossier et ils ont jugé que nous étions encore dignes de leur confiance. Même avant d'aller aux polls ils étaient par acclamation vingt-deux candidats libéraux.

On dit que nous avons fait appel aux préjugés, mais quel a été le résultat du vote dans les comtés où l'élément anglais joue un rôle influent ? Dans tous ces comtés, à l'exception de deux, les majorités libérales ont augmenté. Je le répète, nous sommes aujourd'hui ce que nous sommes demain ce que nous sommes aujourd'hui. En 1915, nous avons voté la motion Bullock que nous croyions être pour le bien de la minorité française d'Ontario pour l'harmonie des relations entre les divers éléments de notre population. Le bill Galipeault a été voté pour les mêmes motifs, sous l'empire des mêmes sentiments.

On croit nous embarrasser quand on nous cite la situation des notres au Manitoba. Je dis que l'injustice envers la minorité n'est justifiée nulle part. Que ce soit d'un gouvernement conservateur ou libéral, nous protestons avec la même fermeté.

On a mis en doute notre sincérité, nous croyons à la sincérité de nos adversaires, pourquoi ne nous présentons pas les mêmes sentiments ? Ce que nous avons fait pour les écoles d'Ontario nous l'avons fait en toute sincérité. On n'a pas le droit de dire que nous avons trompé. Nous nous sommes peut-être trompés mais nous n'avons sûrement trompé personne. L'approbation de M. Sauvé, dit Sir Lomer, nous serait agréable, mais sa désapprobation ne changera rien à notre attitude.

Le premier ministre se demande si ce débat ne va pas nuire au règlement de la question. Ce que nous avons fait a produit plus qu'il n'apparaît à la surface des événements. Ce n'est pas parce qu'un parti a été battu, ce à quoi il doit être habitué, qu'on doit essayer de faire croire que l'électorat a répondu à un appel aux préjugés. Ce procédé n'aura pas un bon effet. Pas pour le gouvernement, dit M. Sauvé.

Le gouvernement, répond Sir Lomer, est un détail comparable au grand principe pour lequel M. Sauvé a voté avec nous. Le chef de l'opposition croit-il avancer le règlement de la question en prononçant ce discours ?

Il est responsable de ses discours et de ses actes, mais il n'empêchera pas le règlement de la question qui, espérons-le, n'est pas aussi éloigné qu'on le croit.

Dans toute ma vie, dit le premier ministre, je n'ai rien eu de tant à cœur que l'harmonie entre les races qui habitent notre pays, le respect des minorités, en ces dernières années je n'ai rien eu de tant à cœur que la solution de cette épineuse question scolaire d'Ontario et du Manitoba.

Je ne sais si je vivrai encore longtemps mais aussi longtemps que la Providence me conservera la vie, que ce soit dans cette enceinte ou au dehors, comme législateur ou dans la vie privée, je travaillerai toujours pour le règlement de la question. Je crois

qu'on peut y arriver sans envenimer les choses comme certaines personnes se plaisent à le faire.

La motion de M. Sauvé, conclut Sir Lomer, lui a donné l'occasion de faire un nouveau réquisitoire contre le parti libéral, sujet du résultat des élections, je lui demande de penser que la question scolaire est bien supérieure aux intérêts de parti.

M. Sauvé se lève de nouveau et répète certaines assertions faites dans son premier discours.

M. Cannon, de Québec-Centre, déclare qu'il a répondu à la lettre de M. Morin, au cours des dernières élections, en lui envoyant une copie de la résolution qu'il avait proposée au conseil de ville de Québec dont il était le leader, le 25 février 1916, dans laquelle on décidait d'adresser une pétition priant Sa Majesté Georges V d'intervenir en vue du règlement de la question scolaire. M. Cannon, disait à M. Morin, qu'il n'avait pas modifié ses opinions. C'est tout ce qu'il a écrit en réponse à la fameuse lettre.

M. Sauvé, constatant que sa violente sortie contre le gouvernement, et les députés qu'il prétendait avoir signé l'engagement n'avait pas réussi, se fâcha et demanda la permission à la Chambre de répondre au député de Québec-Centre. Cette permission lui fut accordée et le chef de l'opposition n'eut pas plus de succès que précédemment.

La Chambre a voté au cours de cette séance tous les crédits qu'il restait à voter, plus le budget supplémentaire. M. Sauvé en a profité pour faire certaines observations, suivant son rôle de critiques.

On a voté le bill amendement la loi électorale relativement à la confection des listes. Il y a été décrété que les municipalités de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Valleyfield et Maisonneuve ne devront publier dans les journaux les noms qu'on veut faire rayer des listes.

Au début de la séance du soir, M. Sauvé encore très nerveux, voulut revenir sur un débat antérieur pour discuter certains points du bill du gouvernement relativement aux bons chemins.

L'orateur lui fit observer qu'il n'était pas dans l'ordre et que les règlements l'obligeaient à lui demander de discontinuer ses remarques.

M. Sauvé n'aimait pas l'observation judicieuse de l'orateur et reprit son siège en lançant de vigoureuses protestations. Il est évident que fatigué du rôle très onéreux qui lui incombe, le chef de l'opposition a les nerfs agités et l'esprit plus profondément agressif.

VICTOIRE LIBERALE EN COLOMBIE ANG.

LES DEUX CANDIDATS MINISTÉRIELS SONT ELUS DANS UNE ELECTION PARTIELLE DE VANCOUVER.

Vancouver, 21. — L'honorable Ralph Smith, ministre des Finances, détient la tête dans l'élection partielle dans laquelle lui et l'honorable M. A. McDonald, procureur général briguerent les suffrages de l'électorat à l'occasion de leur élévation aux honneurs du portefeuille dans le cabinet Brewster.

Les deux candidats ministériels furent élus et M. D. E. McTaggart, libéral indépendant n'a pas été défait. Le vote donné n'a pas été considérable. Voici le résultat de cette élection des plus contestées :

- L'hon. Ralph Smith, 7,296 voix.
- L'hon. M. A. MacDonald, 5,012 voix.
- M. McTaggart, 3,872 voix.

UTILE AU CAMP — Les explorateurs, arpenteurs, prospecteurs et chasseurs trouveront l'huile Electrique du Dr Thomas très utile au camp. Si vous avez les jambes mouillées et froides il est bon de les frictionner librement avec l'huile et comme conséquence vous préviendrez des douleurs dans les muscles, et dans le cas d'une coupure, de contusions ou d'efforts, il n'est rien de mieux comme pansement ou lotion.

89-1-g

ENTREVUE DE GERARD AVEC ZIMMERMANN

ILS ONT TOUS DEUX UNE LONGUE CONFERENCE CONCERNANT LA NOTE DU PRESIDENT WILSON

Berlin, 22, via Londres, 23 — James W. Gérard, l'ambassadeur des Etats-Unis, a eu une conférence ce midi avec le docteur Alfred Zimmermann, secrétaire des affaires étrangères, durant laquelle la note du président Wilson a été le principal sujet de la discussion. L'ambassadeur a pu donner au Dr Zimmermann une vue générale de la situation du point de vue américain à la suite de conférences récentes avec le président Wilson et le secrétaire Lansing.

Jos. C. Graw, chargé d'affaires, a reçu la note du président Wilson hier et l'a immédiatement présentée au Dr Zimmermann et il a eu avec lui une discussion confidentielle concernant le document

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS A LA LOI DES LICENCES SONT PROPOSES

LE PROJET DE LOI SI IMPATIENTMENT ATTENDU A ETE SOUMIS HIER A LA LEGISLATURE ET COMPORTE DES CLAUSES DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE

On propose la suppression des buvettes pour 1918, l'abolition de la traite, la réduction du nombre des licences et des heures d'ouverture

DES IMPOTS SONT AUSSI PRELEVES SUR LES COURSES DE CHEVAUX

Les lieux d'amusements et les cinémas paieront aussi de nouveaux droits

(Du correspondant du Canada)

Québec, 20. — Le fameux bill des licences si impatientement attendu et qui est la réponse du gouvernement aux nombreuses démarches faites de quelques semaines en faveur de la prohibition a été distribué hier soir. On a aussi commencé à en faire l'étude dès la séance d'hier soir.

Le projet de loi ne comprend pas seulement les changements quant aux licences pour la vente des liqueurs alcooliques mais il contient encore de nouvelles taxes sur les champs de courses, les lieux d'amusements de toutes sortes et les salles de vœux animées.

Comme la chose avait déjà été annoncée, l'une des principales réformes effectuées par la nouvelle loi est la suppression des buvettes, laquelle suppression ne doit produire effet que le 1er mai 1918.

L'autre réforme qui affecte le plus radicalement la loi, concerne ce qu'on appelle habituellement la "traite". C'est-à-dire qu'il sera défendu à l'avenir à toute personne d'acheter des liqueurs pour être bues sur place par une autre personne et la personne qui achètera ainsi ces liqueurs ainsi que celle qui est traitée de même que celle qui vend le liquide sont passibles chacune d'une amende d'au moins \$10.00 et de dix jours d'emprisonnement.

Les heures durant lesquelles la vente de ces liqueurs sera permise sont considérablement réduites. Les buvettes ou restaurants n'ouvriront qu'à neuf heures du matin et devront fermer à neuf heures du soir.

Tout brasseur ou embouteilleur ne pourra prendre des commandes ou délivrer des liqueurs dans une municipalité sans avoir obtenu une licence pour chaque municipalité.

Le nombre des licences est considérablement réduit. Dans la ville de Québec, il sera réduit à 40, à partir du 1er mai 1917, et à 30 à partir du 1er mai 1918. Dans la ville de Montréal, le nombre des licences sera de 300 à partir du 1er mai 1917, et de 200 à partir du 1er mai 1918.

Dans le cas des municipalités qui peuvent être annexées à la cité de Montréal, après le 1er mai 1917, le nombre des licences en vigueur dans chaque municipalité annexée est maintenu après l'annexion dans le territoire appartenant à la municipalité, sujet cependant à toute réduction qui peut être faite à l'avenir, du nombre de licences dans la dite cité.

L'octroi des licences dans les quartiers Baldeville de la cité de Québec, est sujet à toutes les conditions du règlement d'annexion de la ville Montcalm et la cité de Québec. Dans la cité de Valleyfield, le nombre des licences sera de sept, de six à St-Hyacinthe, de quinze à Maisonneuve, de dix à Sherbrooke, de deux à Iverville, de deux à Farnham, de sept à Hull, (ces licences étant pour Hôpital ayant au moins vingt chambres sans aucun restaurant; de une à Windsor, de deux à Aylmer, de quatre à St-Jean, de deux à Nicolet, de deux à La Tuque, de une à Actonville.

Dans toute autre ville où il n'existe pas de règlement de prohibition, le nombre de licences est limité à une pour chaque deux mille âmes de population.

Le nombre des licences de Magasins de liqueurs en détail dans la cité de Montréal, à partir du 1er mai 1917, sera de 350 et à partir de cette date, sera graduellement diminué de manière à ce qu'au 1er mai 1919 il n'en reste plus que 200.

Dans la cité de Québec, le nombre sera réduit à 75 à partir du 1er mai 1917 et à 25 à partir du 1er mai 1918, dans la cité de Sherbrooke, le nombre sera de une par quartier à partir du 1er mai 1917.

Après la réduction du nombre des licences, les droits sur les licences maintenus seront augmentés automatiquement proportionnellement de manière que le revenu total provenant de toutes ces licences ne soit pas inférieur à celui produit avant la réduction.

La licence de magasin, pour la vente en détail des liqueurs sera de \$300.00 à Montréal, \$600.00 à Québec, \$400.00 dans toute autre cité, \$300.00 dans toute autre ville et \$200 dans toute autre partie de la province. Pour la vente des liqueurs en gros, la licence sera de \$1,200.00 à Montréal, \$900.00 à Québec, \$750.00 dans toute autre partie de la province. Si le porteur de licence est un distillateur, le droit sera de \$1,000.00.

La licence d'embouteilleur sera de \$750.00 pour le principal établissement, de \$90.00 pour tout autre établissement et de \$5.00 pour toute municipalité dans laquelle l'embouteilleur prendra les commandes ou délivrera des liqueurs sans avoir obtenu une licence. Si l'embouteilleur n'est pas un brasseur, la licence dans les cités de Québec et de Montréal pour le premier établissement sera de \$125.00 et de \$90.00 pour tout autre établissement. De plus, les brasseurs ou embouteilleurs devront payer une licence de \$10.00 pour chaque véhicule employé.

Il est défendu de vendre des liqueurs ou de garder ou d'employer dans une buvette des personnes âgées de moins de 21 ans.

Pendant la guerre, il est interdit à un porteur de licence de vendre ou de donner de la boisson à un militaire, dans toutes les auberges ou dans les magasins de détail qui ont été déclarés zones prohibées par le Ministre de la Milice. Toute personne enfreignant les dispositions de cette loi est passible d'une pénalité. Il est défendu de vendre des liqueurs sauf pour fins médicales le dimanche, le jour de Noël, le jour de l'An, le Vendredi Saint, le jour de la Confédération et le jour de la Fête du Travail. Le samedi, la vente sera prohibée, depuis sept heures du soir comme actuellement.

A compter du 1er mai, 1918, il sera défendu de faire le commerce d'épicerie, de provisions, de sucreries ou de fruits, dans le même local où il se vend des liqueurs nonobstant la licence du commerçant.

"Les champs de courses". Le projet de loi du trésorier impose une taxe de \$5.00 sur toute personne exploitant un hippodrome et tenant une réunion de courses de chevaux. Exception est faite pour les courses qui se font durant une exposition tenue par une société d'agriculture de comté. Tous paris au gage ou pous vendus, enregistrés ou reçus sur un hippodrome sont sujets à un droit de quatre pour cent, et si ces paris qui ont connu sous le nom de "pari mutuel" le licencié doit

payer un droit additionnel de \$1200 par jour se continue la réunion de courses de chevaux.

Une taxe est aussi imposée sur tous les assistants à une représentation dans un lieu d'amusement quelconque. Cette taxe est fixée comme suit :

Sur toute entrée dont le prix est moins de 10 centins, un centin ; sur toute entrée dont le prix est de 10 centins ou plus mais n'excède pas 25 centins, 2 centins ; sur toute entrée dont le prix excède 25 centins mais n'excède pas 50 centins, 3 centins ; sur toute entrée dont le prix excède 50 centins mais n'excède pas \$1.00, 4 centins ; sur toute entrée dont le prix excède \$1.00, 5 centins. Un droit additionnel de 5 centins devra être payé sur tout billet d'un prix excédant 50 centins et réservé une heure avant l'admission du public.

Aucune municipalité ne pourra imposer une taxe de cette nature mais à même le revenu provenant de honoraires et droits imposés par la présente loi une somme de un centin devra être payée à toute municipalité pour chaque entrée à une place d'amusement dans ses limites, moins la moitié des frais de perception de la taxe.

Les spectacles donnés pour des fins religieuses et charitables seront exemptés de cette taxe. Il ne sera pas requis de licence des salles de vœux animées pourvu qu'elles aient déjà une licence basée sur le nombre intégral des sièges.

La licence pour les courses de chevaux sera de \$10.00 par jour dans la cité de Montréal et ses environs, de \$8.00 dans la cité de Québec et de \$5.00 ailleurs.

Pour les lieux d'amusements, la licence dans les cités de Québec, Montréal, Maisonneuve, Outremont, Verdun, Westmount, sera de 50 centins par siège d'une personne, de 30 centins par siège dans les autres cités et de 20 centins ailleurs.

Pour les lieux temporaires d'amusements, la licence sera de \$20.00 pour Québec et Montréal, Maisonneuve, Outremont, Verdun, Westmount et de \$5.00 ailleurs.

Pour les salles de vœux animées la licence est de 40 centins par siège à Montréal, Québec, Maisonneuve, Outremont, Verdun et Westmount, de trente centins dans les autres cités et de 20 centins ailleurs.

Il sera perçu de plus une licence de \$2.00 pour l'échange de films. Les personnes exhibant des vues animées dans diverses localités devront payer une licence de \$200.00.

Toute infraction à ces dispositions sera passible d'une pénalité. L'honorable M. Mitchell, au commencement de la séance d'hier soir a expliqué la nouvelle mesure dans le sens que nous donnons plus haut. Le bill a subi sa seconde lecture et a été remis à aujourd'hui pour la troisième lecture à la demande du chef de l'opposition. Ce dernier a décliné à l'adresse du gouvernement les remarques suivantes :

Ce bill est un autre de taxes, une licence aux vices, le comble de l'ennemi de la parole d'un homme et le truc d'un gouvernement aux abois. Il a dû en coûter à M. Mitchell, ce grand libéral, de réclamer une telle litanie de taxes. Evidemment, le premier ministre a appris à tricoter, continue M. Sauvé, et il nous a présenté un certain tissu dont je parlerai demain.

Le projet de loi si impatientement attendu a été soumis hier à la législature et comporte des clauses de la plus haute importance.

On propose la suppression des buvettes pour 1918, l'abolition de la traite, la réduction du nombre des licences et des heures d'ouverture.

Des impôts sont aussi prélevés sur les courses de chevaux. Les lieux d'amusements et les cinémas paieront aussi de nouveaux droits.

Le journal "Ottawa Citizen" rend justice aux Canadiens-français dans un fort bel article le grand journal de la capitale montre ce que nous avons fait pour le recrutement.

Le journal "Ottawa Citizen", dans un récent numéro, a publié l'intéressant article qui suit :

"La prétention que les Canadiens-français ne s'enrôlent pas comme ils le devraient a pris tellement de terrain en cette province, qu'on peut raisonnablement se demander si les journaux qui répandent cette idée sont animés plutôt par le désir de faire une certaine propagande politique.

Le discours de recrutement prononcé récemment par le chef libéral à Québec, semble avoir fourni une occasion de rallumer la prétention que les Canadiens-français ne donnent pas volontiers leur appui à la guerre et d'insinuer en sous-main pour lui en faire un reproche que le Chef libéral est un des leurs.

"Le 'Citizen' ne se préoccupe pas de l'aspect politique de la question, mais il semble qu'on devrait, en toute justice pour une portion considérable et importante de Canadiens, relater les faits qui se rattachent au recrutement dans la province de Québec, ou parmi les Canadiens-français. Ces faits ne justifient pas dans notre opinion cette assertion de 'Hamilton Spectator', que les 100,000 hommes qu'il faut encore se seraient enrôlés depuis longtemps si le Québec avait fait son devoir, et qu'on ne devrait pas se plaindre si Sir Wilfrid pouvait les obtenir en exaltant la France et ignorant l'Angleterre.

Evidemment, le nombre est en lui-même de peu d'importance dans une comparaison des statistiques de recrutement des différentes races du Dominion. Ce qui est plus important, c'est la proportion et elle doit être fondée sur les derniers chiffres officiels concernant l'enrôlement et la population. Un examen attentif du nombre des recrues et de la population des diverses races du Canada, suivant le dernier recensement, donne les proportions suivantes :

- Citoyens de langue anglaise, nés en Canada 2.5 p.c.
- Citoyens de langue française, nés en Canada 0.89 p.c.
- Citoyens nés dans le Royaume-Uni 20.4 p.c.
- Etrangers 60.0 p.c.

Nous n'avons pas à nous préoccuper des chiffres des deux dernières classes. Certes ! ils sont à l'avantage des Anglais du vieux pays et des étrangers qui ont démontré combien ils appréciaient le privilège de vivre à l'ombre du drapeau britannique. Mais les deux premières classes montrent que sur un total de 3.4 Canadiens nés au pays qui se sont enrôlés environ un tiers étaient de race française. Quand nous considérons que la province de Québec est surtout agricole et que les centres urbains sont relativement peu nombreux, ces chiffres sont loin d'être décourageants.

D'autre part, l'immigration des "British born" a peu affecté le Québec. En Ontario et dans d'autres provinces, les nouveaux venus ont stimulés les autres par leur désir de s'enrôler et de combattre pour les libertés qu'ils partagent avec ceux qui sont nés au pays. Leur exemple, — on l'a vu à Toronto — a ainsi entraîné un grand nombre de "Canadian born".

"On conçoit que le premier contingent canadien comprenait environ 5,000 Canadiens-français. Depuis le départ du contingent, six bataillons de Canadiens-français, soit environ 7,500 hommes, ont été levés. Si on ajoute à ces chiffres le nombre de Canadiens-français qui se sont enrôlés dans des bataillons anglais levés dans le Québec, — même en admettant simplement cette proportion à 25 pour cent, — on en trouve 7,000 de plus. On sait que, dans les provinces maritimes, environ 3,000 Canadiens-français se sont enrôlés et qu'un bataillon de cette nationalité y a été levé. Le total en est donc bien près de 4,500 pour les provinces maritimes. En Ontario et dans l'Ouest, le nombre de Canadiens-français qui s'étaient enrôlés en juillet dernier était d'environ 4,000. Les bataillons forestiers, une innovation récente, sont compo-

MORT DE M. E. ARCHAMBAULT

L'ANCIEN DEPUTE DE BERTHIER S'EST ETEINT A JOLIETTE

Joliette, 22 — Le notaire Eloi Archambault, l'ancien député de Berthier, vient de mourir à l'hôpital St-Eusèbe, à l'âge de 60 ans. Il pratiquait sa profession à St-Gabriel de Brandon jusqu'à il y a quelques années, lorsqu'il fut nommé inspecteur des poids et mesures pour la province de Québec. Député de Berthier pendant de longues années, il a toujours été un puissant auxiliaire pour le parti libéral. Il a fait ses études classiques au collège de L'Assomption, et son droit à l'Université Laval. Il laisse un fils, l'abbé O. Archambault, vicaire à la cathédrale de Joliette, et une fille, Mme Girard, d'Ottawa.